

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **116 (1980)**

Heft 26

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

26

Montreux, le 5 septembre 1980

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172

Voyages à la rencontre des civilisations (voir page 824)



Photo Gisèle Ansorge, Etagnières (tous droits réservés).

Les problèmes de l'ÉNERGIE vous concernent !

Vous souhaitez faire partager votre intérêt à vos élèves.

Nous vous offrons:

- une information hebdomadaire sous la forme d'un bulletin
- une documentation variée adaptée à tous les niveaux et des films sur l'économie électrique
- des programmes de visites d'entreprises d'électricité
- ainsi que tous renseignements concernant l'énergie

Adressez-vous à l'Office d'électricité de la Suisse romande

OFEL case postale 84, 1000 Lausanne 20. Tél. (021) 22 90 90



GERANT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE
GARANTIE À 100 % PAR L'ÉTAT

le spécialiste des crédits hypothécaires

Le Crédit foncier vaudois
vous offre

aux meilleures conditions tous ses services
bancaires, entre autres :

- des prêts fermes (annuités constantes).
- des crédits de construction.
- des crédits contre nantissement.
- des crédits en compte courant gagés par hypothèques.
- des prêts et avances aux corporations de droit public.

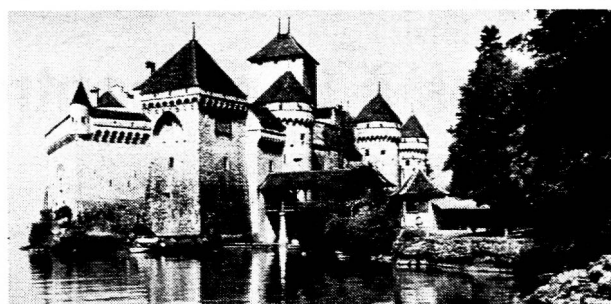
**Crédit
foncier vaudois**

SIEGE
LAUSANNE
PL. CHAUDERON
021 - 20 60 11



44 agences dans le canton

Membre de l'Union des banques cantonales suisses



VISITEZ LE FAMEUX CHÂTEAU DE CHILLON
A VEYTAUX-MONTREUX

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans.
Gratuité pour élèves des classes officielles
vaudoises, accompagnés des professeurs.

HAWE

PELLICULE ADHÉSIVE
FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

HAWE Hugentobler + Vogel
3000 Berne 22, tél. 031 42 04 43

didax

Spécialiste du matériel scolaire, parascolaire et
didactique

Représentation: **HATIER, OCDL, LAVAUZELLE,
RAGEOT, MAGNARD, CASTERMAN, FARANDOLE,
DIDIER.**

Une gamme complète pour tous les âges de livres
scolaires, de matériel didactique de littérature enfantine
et de revues pédagogiques.

Si vous n'avez pas reçu de documentation pour vous
et vos élèves, envoyez-nous le bon ci-contre. D'avance
merci de votre intérêt.

BON DE DOCUMENTATION DIDAX

S.v.p. à envoyer à
DIDAX, avenue de Longemalle 5, CCP 367,
1020 RENENS-LAUSANNE, tél. (021) 34 35 05

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____ N°: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Age des élèves: _____ ans

Date: _____ Signature: _____

Sommaire

ÉDITORIAL

La jeunesse du corps enseignant primaire	807
--	-----

RUBRIQUE ROMANDE

27 ^e Semaine pédagogique internationale	808
La jeunesse du corps enseignant	809
Radio et TV éducatives	809

VAUD

8 ^e Congrès culturel	810
Séminaire d'automne	811
SPV	813
Fédération	814
Grand Conseil	815
Parents-école	815
Ecole Pestalozzi	815
Encore un SOS	815
Bibliothèque circulante	816
Rencontres Pestalozzi	817

NEUCHÂTEL

Cours de perfectionnement	818
Communication	818
Rappel	818

JURA

Le CC travaille pour vous	818
Quand la réalité...	818
Ecoles normales	819
La chorale des enseignants	820

JURA BERNOIS

Quinzaine culturelle de Moutier	820
Education physique	820
Centre de perfectionnement	821

FRIBOURG

Merci Ludo	821
------------	-----

DIVERS

Voyages à la rencontre des civilisations	824
Radio et télévision éducatives	825
Prévention des accidents	826

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif (numéros pairs):

François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs):

René BLIND, 1411 Cronay.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette BADOUX, chemin Clochetons 29, 1004 Lausanne.

André PASCHOUD, En Genevrex, 1605 Chexbres.

Michael POOL, 1411 Essertines.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 624762. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 45.—;
étranger Fr. 55.—.

Editorial

La jeunesse du corps enseignant primaire

Le 9 juin dernier, le thème de l'émission «Portes ouvertes sur l'école» traitait de la jeunesse du corps enseignant primaire romand et tessinois.

Les chiffres obtenus à cette occasion grâce à la diligence du service de documentation de l'IRDP et de quelques départements sont éloquents. Pour vous en convaincre, il suffit que vous vous reportiez au tableau publié en rubrique romande du présent numéro. Une première constatation s'impose: le corps enseignant primaire de nos cantons est jeune. Le Tessin vient en tête de cette statistique partielle avec 87% de collègues de moins de 40 ans, respectivement 76% de moins de 30 ans alors que Neuchâtel se trouve à l'autre extrémité avec 67% de moins de 40 ans et 41% de moins de 30. Une indication chiffrée encore, intéressante à mettre en parallèle: le taux de féminisation oscille entre 50 et 68%, enseignantes enfantines non comprises.

Les causes de cet état de fait sont multiples. En voici quelques-unes:

- la brièveté des «carrières» féminines (mariage, absence d'un statut professionnel prenant en compte les obligations d'une mère de famille, difficultés de réinsertion vu l'évolution rapide des programmes, méthodes et moyens d'enseignement);
- l'explosion démographique qui a contraint les autorités scolaires à ouvrir de nombreuses classes durant la période qui va approximativement de 1960 à 1973;
- l'attrait exercé par d'autres professions mieux rémunérées durant les années de haute conjoncture;
- les difficultés d'un métier qui, au surplus, a perdu une partie de son crédit dans la population;
- les changements intervenus au niveau des mentalités — on ne fait plus carrière —, les possibilités, dans certains cantons, d'accéder à l'enseignement secondaire, etc.

Quant aux conséquences, elles sont plus difficiles à cerner. Prudemment et avec les réserves qui s'imposent, on peut cependant citer:

- la relative «bonne affaire» des institutions de prévoyance largement compensée par les investissements sans cesse renouvelés dans le secteur de la formation de base;
- le risque plus grand de voir la pléthore se prolonger dans les cantons les plus «jeunes»;
- la nécessité de trouver des solutions dans les domaines de l'encadrement des jeunes enseignants et du statut professionnel des jeunes femmes mariées.

Lors de l'émission citée plus haut, les témoignages apportés par les parents sur les conséquences possibles de ce phénomène ont été convergents: l'âge du maître n'influe que peu ou pas sur la «qualité» de l'enseignement dispensé. Le caractère, le tempérament, la compétence, la disponibilité et l'engagement des intéressés sont autant de facteurs déterminants pour les parents.

Que dire enfin de l'évolution? Certains cantons déclarent constater une certaine stabilisation. Mais peut-on vraiment se risquer à un quelconque pronostic alors que ce phénomène est la résultante d'une quantité de paramètres que personne ne domine vraiment?

F. Bourquin

Le problème des marginaux à l'école et dans la société

Pour traiter ce problème douloureusement actuel, le Comité de la 27^e Semaine pédagogique internationale avait fait appel à des médecins, à des psychologues et à des sociologues. Les discussions ont été en outre orientées par l'ouvrage de Micheline Leroyer, « Moi, mère de drogué », étude lucide de la marginalité engendrée par notre société de consommation et de facilité.

Pour la première fois depuis 1954, la Semaine pédagogique de langue allemande quittait l'hospitalier Village Pestalozzi de Trogen. Des problèmes de locaux et de commodités matérielles ont dicté ce choix; disons d'emblée qu'à « l'Istituto Santa Maria », à Bellinzona, l'accueil a été parfait à tous égards. La Sœur directrice et ses dévouées collaboratrices ont vraiment tout mis en œuvre pour faciliter la tâche des organisateurs: Paul Binkert, directeur du stage; Heinrich et Trudy Weiss, au bureau administratif; Marianne Steinmarder, secrétaire; Gilles Hennequin, traducteur. Il faut ajouter que notre collègue tessinois, l'inspecteur Orfeo Bernasconi, s'est ingénié à rendre agréable cette semaine tessinoise, du 13 au 19 juillet, qui groupait 65 enseignants de Suisse et d'Europe.

A l'issue de la visite du Château de Schwytz et de son captivant musée, les congressistes furent accueillis à l'Hôtel de Ville par les autorités de Bellinzona, qui eurent des paroles d'estime à l'égard des pédagogues qui se consacrent aux cas les plus difficiles de l'éducation.

L'excursion traditionnelle conduisit les participants dans le Val Blenio, contrée pittoresque qui a conservé ses richesses archéologiques: musées locaux, fresques, chapelles vieilles de plusieurs siècles, population laborieuse et avenante, notre collègue Bernasconi nous fit voir en quelques heures de pures merveilles; trésors jalousement conservés.

Chargé de cours à l'Université de Kiel, le professeur Rudolf Seiss est un habitué de nos Semaines pédagogiques. Il a analysé l'aspect psychologique des conflits qui presque inévitablement surgissent au cours de l'évolution des adolescents: pression familiale, exigences scolaires, troubles du développement physique, perte de la réalité divine, absence de motivation dans un monde déshumanisé, le tableau que dresse le professeur Seiss n'est guère optimiste. Sans apporter de « recettes », l'orateur insista sur l'importance de l'équilibre familial, du climat de confiance et de franchise, de la sincérité. Il cita diverses expériences de thérapie ludique qui ont aidé à résoudre des situations difficiles.

L'exposé du Dr Johannes Meinhardt, directeur de l'Institut allemand de médecine scolaire, fit une profonde impression. Sous le titre « Causes organiques et psychiques de la marginalité, moyens de lutte », il décrivit la morbidité née de la maladie et des déficiences physiques. Chaque affection pathologique a ses répercussions sur le comportement social de l'enfant. La discussion a porté sur le transfert de l'enfant difficile dans une école spéciale: va-t-il se

« corriger » dans le milieu traditionnel, au risque de créer certaines difficultés, ou évoluera-t-il mieux dans une classe spécialisée? Décisions douloureuses, soulevant aussi et trop souvent la susceptibilité des familles. En général les médecins ne sont pas tendres à l'égard des systèmes scolaires rigides, soucieux surtout de bonnes notes et de promotions... Mais qui finalement exige de telles performances?

Le Dr Konrad Widmer, directeur de l'Institut de pédagogie de l'Université de Zurich, apportait une contribution remarquable aux réponses que la pédagogie peut proposer lors de comportements déviants significatifs d'enfants et d'adolescents. Il faut naturellement parler de notre société, avec ses besoins multiples et souvent artificiels, dans le domaine de l'alimentation, de l'alcool, du tabac; du rôle du milieu, de l'hérédité, de la nervosité ambiante, d'une certaine agressivité latente. La profession est-elle toujours un épanouissement — ou bien est-elle dans bien des cas une contrainte permanente, une perte de l'identité? Dans la famille traditionnelle — telle qu'elle existe dans de larges milieux —

l'enfant apprend à s'insérer dans une communauté, à vaincre les difficultés du contact, à accepter les différences. Dans les meilleurs cas, il participe aux soucis et aux travaux de la famille, notamment dans l'agriculture et l'artisanat. Il est hors de doute que les grandes agglomérations, l'anonymat des villes favorisent une certaine perte d'identité. D'autre part, précise le professeur Widmer, il ne faut pas se hâter d'étiqueter « marginalité » ce qui ne résulte souvent que de troubles évolutifs. Nous avons à nous garder aussi de stéréotypes blessants à l'égard des handicapés. Le Dr Widmer a souligné l'importance du diagnostic de l'enseignant, qui vit de nombreuses heures en contact avec l'enfant, et qui possède les plus sûrs critères d'appréciation et de comparaison. Il est primordial, pour l'équilibre futur de l'enfant, que des relations normales et confiantes s'établissent entre lui et son environnement, tant sur le plan familial et scolaire que sur le plan social.

M^{me} Dr Gertrud Hofer enseigne à l'Ecole normale Marzili, à Berne. A ce titre elle a fait de précieuses expériences dans la préparation des enseignants appelés inévitablement à rencontrer des cas difficiles d'adaptation et de marginalité. L'attitude ferme et compréhensive des enseignants peut être déterminante; mais il importe aussi que les futurs enseignants sachent comment fonctionnent les classes spéciales, qu'ils étudient la pédagogie curative, qu'ils sachent faire appel à l'activité créatrice et à tout ce qui fortifie la personnalité.

M^{me} Gertrude Hofer a abordé avec franchise les problèmes de l'attitude des enseignants, qui ne devraient jamais se départir de leur sérénité et de leur compréhension. Dans le domaine de la pédagogie curative, on doit se demander si une préparation fragmentaire ne provoquerait pas autant de malentendus et de préjugés qu'une absence totale d'information.

On attendait avec intérêt l'exposé de M^{me} Dr Anika Mikus-Kos, directrice du Service de consultations pour les enfants présentant des troubles du comportement, de Ljubljana (Yougoslavie).

Il est indéniable que le dépistage précoce des troubles du comportement est un devoir de l'Etat: il faut déceler dès que possible les éléments atteints de troubles psychosociaux: plus tard ils risquent de souffrir de maladaptation sociale ou de désordres mentaux. Cela concerne les recherches de type « follow up ».

M^{me} Dr Mikus affirme aussi, comme la plupart des orateurs, que le classement d'un enfant dans le groupe des marginaux, même effectué avec d'excellentes intentions,

tions, peut avoir des conséquences négatives. Selon les systèmes d'évaluation, on estime le nombre des enfants perturbés de 3 % à 40 % de l'effectif total. Cette différence surprenante provient surtout de l'absence de critères objectifs. Sont considérés comme facteurs à retenir le rythme irrégulier des besoins et des activités physiologiques (faim et sommeil); impulsivité, mauvaise faculté d'adaptation, hyperactivité brouillonne, dislexie et disgraphie; syndrome hyperkinétique; relations difficiles avec les camarades. La présence de plusieurs de ces symptômes exige des mesures préventives, avec l'accord des parents.

D'autres facteurs aggravants peuvent provenir de la famille: maladie mentale, comportement social, brutalités, éthyisme. Il est des causes provenant de l'entourage social. Mais les théories psychanalytiques soulignent le rôle formatif prioritaire de la famille, dans les premières années de l'enfance.

Au cours de la soirée de clôture, M. Paul Binkert remercia de tout cœur Sœur Dolores et le personnel de l'Istituto Santa Maria. Une délégation des autorités scolaires du canton du Tessin, avec M. Carlo Speziali, participa à cette soirée animée par les messages et les productions des collègues étrangers et suisses.

A signaler aussi le succès du travail en groupes dirigé par Heidi Frei pour le jeu théâtral et par Klara Wolf pour les exercices de rythme et de respiration. On a apprécié aussi la collaboration de Hans-Ruedi Ganter, directeur du Centre suisse spécialisé dans les problèmes de l'alcool.

Semaine riche de contact et d'échanges, prises de conscience de la complexité du problème des marginaux, reflet du désarroi de la société. Concluons par cette remarque sévère mais positive de M^{me} Dr Mikus-Kos: «Souvent cette institution (l'école) est trop peu flexible, et trop peu différenciée pour s'adapter aux nécessités individuelles de sa population hétérogène. Beaucoup de jeunes marginaux scolaires qui quittent l'école et trouvent un milieu de vie et de travail convenant à leurs capacités et à leur individualité, cessent d'être des marginaux. Cette normalisation de la grande majorité des marginaux scolaires est due en partie au processus de maturation et surtout au fait qu'ils ont quitté le système qui les tenait à l'écart.»

Les discussions ont porté aussi sur l'utile encadrement que les jeunes peuvent trouver dans les organisations de jeunesse et dans les groupements sportifs. L'accueil de jeunes dans des familles compréhensives a donné aussi de bons résultats. Tout ce que la famille et l'école peuvent faire pour motiver, enracer et sécuriser les jeunes, contribue à une orientation positive qui tôt ou tard porte ses fruits.

André Pulfer.

La jeunesse du corps enseignant primaire

Les tableaux ci-dessous ont été établis sur la base des renseignements fournis par le service de documentation de l'IRDP et par certains Départements de l'instruction publique.

Nous ne disposons pas encore de données chiffrées pour les cantons de Genève et de Vaud. Nous les publierons dès que possible. En ce qui concerne le canton de Vaud, il semble que la situation soit comparable à celle du canton de Neuchâtel. Tous ces chiffres concernent l'année 1979.

FB

Cantons	Âges	Hommes %	Femmes %	Total %
JURA	20-30 ans	—	—	44
	31-40 ans	—	—	30,5
	41-50 ans	—	—	12,5
	51-60 ans	—	—	9
	61 et plus	—	—	4
JURA BERNOIS	20-31 ans	20	32	52
	32-40 ans	13	8	21
	41-50 ans	5	7	12
	51-60 ans	3	4	7
	60 et plus	5	3	8
NEUCHÂTEL	20-30 ans	10	31	41
	31-40 ans	12	14	26
	41-50 ans	8	11	19
	51-60 ans	3	10	13
	60 et plus	0,7	0,3	1
TESSIN	20-30 ans	24,5	52	76,5
	31-40 ans	4	7	11
	41-50 ans	2,5	4	6,5
	51-60 ans	1,5	4	5,5
	60 et plus	0	0,5	0,5
VALAIS	20-30 ans	26	36	62
	31-40 ans	10	9	19
	41-50 ans	4	6	10
	51-60 ans	3	4	7
	60 et plus	1	1	2

RADIO ET TÉLÉVISION ÉDUCATIVES

Collègues, attention aux modifications d'horaire !

- Dès septembre 1980, vous aurez l'occasion de voir les émissions de télévision éducative, prédiffusées à votre intention **le lundi à 17 heures**.
A vos petits écrans !
- Dès septembre 1980, les émissions de la radio éducative des mercredi et vendredi matins sont diffusées **à 9 heures** et non plus à 9 h. 30.
- Dès septembre 1980, les émissions «Portes ouvertes sur l'école» du lundi matin seront diffusées **à 10 heures** et non plus à 9 h. 35.

8^e Congrès culturel de la SPV

Morges, Ecole d'agriculture de Marcelin, samedi 27 septembre 1980, dès 14 h.

14 h. 00 ASSEMBLÉE STATUTAIRE D'AUTOMNE

1. Bienvenue.
2. Communication du Comité cantonal.
3. «Table ronde»: LA RÉFORME DES STRUCTURES DE L'ÉCOLE VAUDOISE VUE PAR LES PARTIS POLITIQUES.

Avec la participation (sous réserve de modifications de dernière heure) de cinq députés au Grand Conseil: M^{me} A.-C. Ménétrey, MM. J.-F. Baehler, J.-P. Berger, P. Jomini, V. Ruffy, délégués par les partis POP, libéral, PAI-UDC, radical et socialiste.

Au cours du débat qui suivra de brefs exposés liminaires, l'occasion sera donnée à l'assemblée de poser des questions.

17 h. 00 ACTIVITÉS AUX CHOIX DES PARTICIPANTS

A Morges:

Musée Alexis-Forel (peintures, meubles, poupées, bibelots, etc.).

Musée militaire vaudois (avec l'exposition «L'artillerie à travers les âges»).

Collection de M. Guex-Joris, musicographe (enregistrements anciens et appareils de prise de son de diverses époques).

A Yens:

Cultures maraîchères (entreprise spécialisée dans la culture des endives).

A St-Prex:

Verrerie.

Synchromies (macrophotos d'écorces) du D^r Forel.

Heure musicale (Rose-May Rauss-Henchoz, flûtiste, et Janine Christinat, pianiste, interprètent des œuvres baroques, classiques et modernes).

19 h. 30 REPAS ET SOIRÉE

Vin d'honneur.

20 h. 00 Repas

Au frais des participants (Fr. 25.— tout compris, inscription préalable, paiement sur place).

22 h. 00 Soirée

Une heure de fantaisie, animée par un groupe d'artistes de la région morgienne.

«POP, PVC, SPV, B.A.ba et Cie» (revue d'actualités en un prologue, un final et quelques tableaux).

Important

L'assemblée statutaire est évidemment ouverte à tous les membres sans inscription.

A l'exception des visites prévues entre 17 h. et 19 h., l'ensemble de la manifestation se déroule à Marcelin-sur-Morges dans les locaux mis aimablement à disposition par l'Ecole cantonale d'agriculture.

Les bâtiments de Marcelin sont situés entre Morges et Echichens, en bordure de la route cantonale. Ils offrent au public une vaste place de parc.

S'agissant des trajets à Yens, à St-Prex et en ville de Morges, toutes indications seront données au terme de la «table ronde».

Il est bien entendu possible de ne participer qu'à une partie du programme ci-dessus.

Bulletin d'inscription

Souligner ce qui convient!

Je soussigné participerai:

A 17 h., à l'activité suivante (choisir une seule possibilité de cette rubrique):

- ☐ Musée Alexis Forel
- ☐ Musée militaire vaudois
- ☐ Collection Guex-Joris
- ☐ Cultures maraîchères
- ☐ Verrerie
- ☐ Synchromies du D^r Forel
- ☐ Heure musicale

A 20 h.,

- ☐ au repas (Fr. 25.— tout compris).

A 22 h.,

- ☐ à la soirée.

ATTENTION

Il s'agit-là d'indications utiles aux organisateurs. Journée et soirée restent cependant ouvertes à tous les membres de la SPV. L'inscription au repas, par contre, est indispensable pour être sûr d'y trouver place.

Nom: _____

Prénom: _____

N° de téléphone: _____

Adresse précise: _____

Nombre de participants: _____

Noms des accompagnants à inscrire au repas: _____

Signature: _____

A renvoyer jusqu'au 15 septembre 1980 au Secrétariat général SPV, chemin des Allinges 2, 1006 Lausanne.

On nous communique à propos de la soirée du 8^e Congrès culturel:
En première mondiale, unique représentation de
«POP, PVC, SPV, B.A.ba ET CIE»

Revue d'actualités locales et cantonales satirique (mais néanmoins polie), grinçante (mais néanmoins gentille), comique (mais avec un fond de sérieux), en un prologue, un final et quelques tableaux.

Parents, amis et amies des membres de la SPV seront les bienvenus, de même que nos collègues SPR des autres cantons.

«Que le Congrès culturel soit un lieu de rencontre, d'enrichissement et d'amitié auquel participent nombreux les collègues de régions, d'âges, de convictions et de tempéraments les plus divers!» tel est le vœu du Comité cantonal.

Nicod Paul, secrétaire général.

ATTENTION!

Cette année, pas de formule d'inscription jointe au bulletin d'information de la SPV.

Universität Bern

An der Abteilung für das Höhere Lehramt (AHL) der Universität Bern sind auf den 1. April 1982 die Stellen des

DIREKTORS

(hauptamtlich) und des

VIZEDIREKTORS

(nebenamtlich; gegenwärtig 1/3 Stelle)

neu zu besetzen. Wählbar sind Inhaber(innen) eines schweizerischen Diploms für das Höhere Lehramt mit erfolgreicher Unterrichtstätigkeit auf der Gymnasialstufe. Die eine Stelle wird durch einen Vertreter der sprachlich-historischen, die andere durch einen Vertreter der mathematisch-naturwissenschaftlichen Richtung besetzt.

HAUPTAUFGABEN

- **des Direktors:** Leiter der AHL; Vertretung der AHL gegenüber Organen der Universität, Behörden und weiteren Institutionen; Lehrverpflichtung im Rahmen der erziehungswissenschaftlich-didaktischen Ausbildung der Kandidaten des Höheren Lehramtes;
- **des Direktors und des Vizedirektors:** Organisation und Betreuung der Lehrpraktika und Prüfungen; Beratung von Studierenden. Dazu kommt bei einer der Stellen voraussichtlich das Präsidium der Kommission für das Höhere Lehramt. Im übrigen sei verwiesen auf die Artikel 43 bis 50 der Verordnung über die Ausbildung, Prüfung und Diplomierung von Kandidaten des Höheren Lehramtes (VHL) vom 22.11.77.

Das Schulpensum des Vizedirektors wird reduziert gemäss dem vereinbarten Beschäftigungsgrad an der Universität.

BESOLDUNG

- nach kantonalem Dekret; der Berufserfahrung wird Rechnung getragen.

Bewerbungen mit ausreichenden Unterlagen, aus denen auch hervorgehen soll, ob sie sich auf das Amt des Direktors oder das des Vizedirektors beziehen oder ob diese Frage noch offen bleiben kann, sind bis **15. Oktober 1980** zu richten an die Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Abteilung Hochschulwesen, Sulgeneckstrasse 70, 3005 Bern, welche auf Anfrage hin ein Exemplar der VHL zustellt.

Auskunft erteilt auch der Vizepräsident der Kommission für das Höhere Lehramt, Herr Prof. Dr. J. Rätz, Mathematisches Institut der Universität Bern, Sidlerstr. 5, 3012 Bern, Telefon (031) 65 88 35. (Sekretariat 65 88 21; nur vormittags.)

C'est la fête quand Yakari arrive ! INSTITUTRICES - INSTITUTEURS, amis de Yakari

Pour fêter son 7e anniversaire, le mensuel

Yakari avec son supplément **Yakari ♥ FAMILLE**

organise le concours « Yakari est mon ami ♥ Yakari est mon journal », doté de beaux prix.



**Yakari ne contient pas de publicité
et n'est pas subventionné.**

Si vous n'avez pas reçu de documentation
pour vous et vos élèves (adressée aux enseignants
des classes jusqu'à 10 ans),
envoyez-nous le bon ci-dessous.
D'avance, merci de votre intérêt.

BON DE DOCUMENTATION **Yakari**

S.v.p. à envoyer à Editions Yakari, avenue de la Gare 39, 1001
Lausanne. Tél. (021) 20 31 11 (Mlle Pellaz).

Je désire recevoir gracieusement :

..... ex. prospectus **Yakari** ex. mensuel **Yakari**

Nom : Prénom :

Rue/No : No postal : Localité :

Age des élèves : ans. Date : Signature :

Publiée à la demande du Comité cantonal, cette suite d'articles consacrés à la Société pédagogique vaudoise vous entretient, chaque quinzaine, de notre association (a), de ses activités corporatives tant pédagogiques (b) que syndicales (c) et des nombreux services offerts aux membres (d). C'est aussi l'occasion d'aborder quelques-unes des nombreuses questions qui se posent à elle actuellement et de rappeler les grandes lignes de sa politique. Vos observations — toujours bienvenues! — sont à adresser directement au secrétaire général.

CC.

a) La SPV: démissions

Mais enfin, les 3000 membres de la SPV sont-ils tous et toujours satisfaits de la politique de leur association? N'y a-t-il pas des *mécontents qui démissionnent*? Certes, il y en a et il y en eut toujours. Ils ne sont cependant pas nombreux, ce qui est d'autant plus remarquable que l'activité corporative porte non seulement sur le contrat de travail mais aussi sur l'école elle-même.

Pas plus que la SPV ne veut que l'école d'aujourd'hui prétende s'adapter à un demain inconnu, elle n'admet que ce qui a fait ses preuves hier soit immuable et reste encore le meilleur possible. Comme toutes les institutions, toutes les activités, toutes les professions, l'école participe à la vie de la société et doit évoluer avec elle. Groupement professionnel dynamique, la SPV s'en est souciee depuis longtemps, preuve en soit son rôle passé et actuel dans la réforme scolaire vaudoise et l'école romande.

Certains la quittent donc parce qu'ils jugent ses positions et les moyens qu'elle utilise soit «gauchisants» soit trop «conservateurs», en fait parce que leurs opinions extrêmes n'ont pas prévalu. Réaction idéaliste ou enfantine? De dépit ou d'orgueil? Momentanée ou définitive? C'est selon, mais réaction fautive en tout cas.

L'existence au sein d'un groupement pluraliste est en effet régie par deux principes: le respect des minorités et l'acceptation des décisions de la majorité, on l'oublie trop souvent. Renoncer à défendre ses idées, se démettre pour se réfugier dans une chapelle où elles ne sont pas contestées ou pour tenir le rôle du sage isolé répétant à chaque occasion «Je l'avais bien dit!» est certainement une situation plus facile. Cette fuite ne provoquera cependant ni n'accélérera un renversement de la tendance, au contraire. C'est vraiment une «démission», dont le seul bénéficiaire est en définitive l'Etat qui a plus à gagner qu'à perdre à voir ses partenaires sociaux divisés ou affaiblis.

b) Question pédagogique: L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Nos collègues de l'enseignement spécialisé s'adressent en principe à des enfants qui souffrent d'un handicap assez prononcé

pour avoir droit aux prestations de l'assurance invalidité fédérale. Outre des déficiences mentales plus ou moins profondes et des insuffisances physiques (mal-voyants et malentendants; IMC; classes de logopédie, etc.), signalons les troubles du comportement (enfants réputés difficiles, souffrant en général de troubles associés) et de la personnalité (prépsychotiques). Lorsque, voici quelques années, un service spécifique fut créé pour surveiller l'instruction très adaptée nécessaire dans ce cas et pour préparer les maîtres appelés à la dispenser, ces derniers se groupèrent en association et demandèrent leur admission dans la Société pédagogique vaudoise, dont certains faisaient d'ailleurs déjà partie.

Ils souhaitaient s'appuyer sur une organisation pédagogique propre, d'une part, à les aider à affirmer leur *identité professionnelle* au sein de l'équipe d'éducateurs et de spécialistes d'une institution, capable, d'autre part, de les soutenir dans des négociations, qui s'avéraient devoir être laborieuses, avec leurs employeurs pour conclure une *convention collective de travail*. En effet, si pour quelques-uns de ces maîtres (Centre de rééducation de l'ouïe et du langage à Moudon, des classes communales), l'interlocuteur unique est le Service de l'enseignement spécialisé (Département de la prévoyance sociale et des assurances), pour les autres — et c'est la grande majorité! — pour les questions syndicales et d'organisation du travail, il faut traiter avec l'AVOP (Association vaudoise des organismes privés pour enfants et adolescents), laquelle groupe de façon assez lâche les institutions dites privées (externats ou internats) qui accueillent des enfants défavorisés de notre canton.

La SPV a vu ainsi sa vocation pédagogique prendre une extension nouvelle et s'est trouvée confrontée à des problèmes pour lesquels son intérêt avait jusqu'alors surtout revêtu un aspect social (cf. prochain article!).

c) Position syndicale: PLÉTHORE ET PÉNURIE

— Il y a *pléthore* puisque, tous les postes pourvus d'un titulaire breveté, il y aurait près de 150 collègues qualifiés sans place, disent les pessimistes.

— Au contraire, il y a *pénurie* puisque non seulement tous les brevetés ont du travail en fait sans discontinuer mais que, suivant le moment, c'est jusqu'à 150 personnes supplémentaires auxquelles il doit être fait appel pour assurer la tenue de toutes les classes, affirment les optimistes.

Voici, sommairement résumé, le problème complexe qui, ces dernières années, se pose dans notre canton. Pour le Comité cantonal, il soulève des questions fondamentales de divers ordres.

— Evolution de l'offre et de la demande

A première vue, l'estimation des besoins est assez aisée dans le secteur primaire puisque, en fait, le brevet n'offre pas d'autre débouché et qu'il n'y a qu'un seul employeur, l'Etat de Vaud. Examinons néanmoins les facteurs qui interfèrent. La natalité ne fait sentir ses effets que progressivement et pas avant quatre ans. Une réforme de structure, si l'on en croit l'expérience, ne se décide pas hâtivement chez nous... Plus difficile à estimer sont les fluctuations de l'immigration, de la durée moyenne d'activité des institutrices au terme de la formation, des retours à un travail professionnel de ces dernières après quelques années consacrées à la famille. Toutes ces variations, qui sont largement liées à la situation économique, ne sauraient cependant avoir de répercussions massives d'une année à l'autre. Une certaine marge d'incertitude n'en subsiste pas moins; elle peut justifier un excédent de brevetés, dans une proportion d'autant plus faible néanmoins que la nouvelle Ecole normale a ramené de 4 à 2 ans le temps nécessaire pour s'adapter à une évolution inattendue.

— Droit à la formation ou à un travail?

La priorité doit-elle être donnée à un droit à la formation... et à un éventuel chômage ultérieur, ou à un droit au travail, c'est-à-dire à un salaire garanti? Sur un plan général, la SPV est favorable à un droit à la formation assorti d'une information objective sur les possibilités ultérieures d'emploi... et les réserves qu'appelle tout pronostic dans ce domaine. S'agissant des enseignants primaires, la spécificité du brevet, l'existence d'un seul employeur, l'indépendance plus grande vis-à-vis de l'économie permettent et exigent une adaptation du nombre des brevetés, donc des candidats, aux besoins du canton.

— Qualification des remplaçants

La période de pénurie a connu les récriminations au sujet de l'état de la classe après le passage de certains remplaçants; actuellement, ce sont les plaintes de jeunes collègues désireux d'avoir «leur» classe plutôt que d'assumer des remplacements qui se font entendre. Le corps indispensable de remplaçants doit-il être constitué par des collègues remplissant les conditions pour être nommés et souhaitant l'être ou par des personnes soit non ou insuffisamment qualifiées (étudiants, normaux, possesseurs de diplômes privés, etc.), soit non désireuses ou non en droit de faire acte de candidature (retraités, certaines femmes mariées, titulaires de brevets d'autres cantons, etc.)?

— Statut des remplaçants

Que les remplaçants inscrits au Département doivent accepter de se rendre au poste qui leur est attribué quel qu'il soit est nécessaire dans la mesure où tous les enfants du canton ont droit à un enseignant qualifié. Ce qui par contre n'est pas normal, ce sont les frais supplémentaires (pension, transport) à la charge des intéressés et l'insécurité de leur emploi (durée, prestations sociales, retraite).

Autant de questions qui ne sont pas secondaires si l'on sait que, suivant la période, ce sont de 150 à 300 personnes qui sont concernées. L'étude que la SPV demande et à laquelle elle souhaite être associée ne vise pas tellement à prévoir des palliatifs et des remèdes en cas de pléthore — ils sont en fait connus et c'est surtout la volonté de les appliquer qui risque de faire problème! — mais bien à prévenir une telle impasse sans risquer un retour à la pénurie, de revoir d'autre part les conditions faites au remplaçant, d'envisager même une nomination dans ce qui est, par bien des caractéristiques, une fonction particulière à l'enseignement.

d) Un service: LA COMMISSION D'ACHATS

L'effectif de la SPV n'autorise pas la réalisation d'une grande centrale d'achat comparable à celle que connaît, par exemple, le syndicat des enseignants de France; il a néanmoins permis à une *Commission d'achats SPV* de voir le jour voici une quinzaine d'années et de poursuivre dès lors assez régulièrement son activité. Deux fois l'an, en principe, elle offre un ou plusieurs

objets sélectionnés avec soin et sur lesquels elle a pu obtenir une réduction de 25 % au moins. Il ne s'agit que d'articles de marque, dont le service après-vente est donc garanti par la fabrique et dont l'offre est limitée dans le temps.

Ainsi, grâce à quelques collègues dont le dévouement assure des frais administratifs réduits au minimum, c'est un *choix des plus éclectiques... et hétéroclites* qui a été proposé au cours des années:

— appareils électroménagers (fers à repas-

ser, grille-pain, mixers, congélateurs, machines à laver le linge ou la vaisselle, etc.),

- montres,
- dictionnaires,
- équipements de ski,
- chaînes HI-FI,
- disques classiques,
- machines à coudre et à écrire,
- etc.

Nicod Paul

(A suivre)

Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud

Les délégués de la Fédération, qui groupe vingt sociétés et plus de 11 000 fonctionnaires vaudois, ont tenu leur assemblée annuelle le 4 juin 1980 à Yverdon. Outre les habituels objets statutaires, l'assemblée avait à se prononcer sur une révision par divers aspects importants de ses structures. Bien préparé par les divers organes fédératifs, le projet fut adopté quasi sans modification par la grande majorité, l'unanimité le plus souvent, des 108 délégués présents.

* * *

Parmi les innovations, signalons:

- le passage de 250 à 200 du nombre des membres pour avoir droit à un délégué supplémentaire;
- la réduction de 7 à 5 du nombre total des membres du bureau, dit maintenant exécutif; ils ne pourront plus avoir que voix consultative au Comité central et à l'assemblée des délégués;
- l'élection de tous les membres de ce bureau exécutif par l'assemblée des délégués, ceci obligatoirement au bulletin secret;
- l'approbation par le bureau exécutif du rapport présidentiel, lequel sera distribué aux délégués un mois au moins avant la réunion de leur assemblée;
- la création d'un bureau particulier, composé d'un président et d'un vice-président, pour diriger les débats de l'assemblée des délégués;
- l'adoption du signe «FSF» pour désigner la Fédération.

Plusieurs de ces aménagements sont l'aboutissement heureux des demandes de la Société pédagogique vaudoise. Ainsi restructurée, nul doute que la FSF ne soit encore plus agissante et efficace.

Au cours de la même séance, en application partielle des nouveaux statuts, l'assemblée a procédé à diverses élections.

BUREAU EXÉCUTIF

M. Ferdinand Perreud est brillamment réélu au bulletin secret par 88 voix sur 97 bulletins délivrés et rentrés;

M. Michel Pittet, avocat et député, est désigné au secrétariat général en remplacement de M^e Pierre Jomini, démissionnaire.

MM. J.-P. Hegel, P. Nicod et C. Pilioud, tous anciens, sont à leur tour élus au scrutin de liste.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

MM. Charles Haeffliger, président, et **Charles-J. Deriaz**, vice-président, sont nommés au bureau nouvellement créé.

* * *

Signalons enfin que, par l'adoption du rapport d'activité présenté par le président, les délégués ont massivement appuyé la politique salariale défendue par le Comité de la Fédération, à savoir une revalorisation générale avant tout nouvel ajustement sectoriel.

Nicod Paul

Grand Conseil: session de septembre 80

Encore un SOS

Parmi les objets dont le Grand Conseil vaudois aura à débattre lors de sa prochaine session, quelques-uns intéressent tout particulièrement le corps enseignant primaire.

Exposé des motifs et projet de loi modifiant celle du 9 juin 1947 sur le **statut général des fonctions publiques cantonales**.

Il s'agit plus précisément de la nouvelle échelle des traitements, concrétisant l'intention du Conseil d'Etat de procéder à une revalorisation générale de la rétribution de ses fonctionnaires. *C'est aussi le résultat de la politique salariale de la FSF (Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud) et de la SPV*. Lisez avec soin les chroniques que consacrera la presse à ce sujet! Par l'«Educateur» ou joint au «Bulletin d'information SPV», des renseignements techniques quant aux conséquences au niveau individuel vous seront bien entendu communiqués sitôt prises les décisions de notre Parlement, seul compétent pour accorder une augmentation de la **valeur réelle** de la rémunération.

Rapport du Conseil d'Etat sur l'initiative populaire en faveur de l'introduction de la **semaine de cinq jours à l'école** et projet de décret ordonnant la convocation des assemblées de commune à l'effet de se prononcer sur cette initiative.

Le Conseil d'Etat, qui a l'intention de soumettre cet automne encore l'initiative aux citoyens, se prononce pour le rejet au terme d'un rapport de quelque treize pages. Timoré, ce texte se veut exhaustif. Il traite d'un même oeil critique de nombreux aspects, d'intendance le plus souvent, et n'aborde pas — ou si peu! — les questions essentielles: problème de SOCIÉTÉ, bien de l'ENFANT, intérêt de la FAMILLE.

* * *

Deux objets seulement nous concernent donc directement sous l'angle professionnel; l'un et l'autre cependant sont de grande importance et ne manqueront pas de susciter maintes discussions...

P. Nicod, secr. gén.

M^{lle} Hélène Trachsel, institutrice à Lausanne, actuellement complètement paralysée à Plein-Soleil, Montolieu 98, Grand-Vennes, Lausanne, aurait besoin de l'aide d'une ou d'un collègue, une fois par semaine, de préférence le jeudi ou le vendredi, pour faire sa correspondance et ses paiements.

S'adresser au secrétariat SPV, Allinges 2, Lausanne, qui pourra donner tous renseignements.

Merci à celle ou celui qui consacrerait 1 à 2 heures à cette grande malade.

L. Perrochon

Relations parents-école

Dans le but de favoriser les échanges parents-école, un groupe, formé de représentants des parents et des enseignants, s'est créé sous le sigle de GREP (Groupe de réflexion enseignants-parents). Son but: promouvoir toutes formes de relations susceptibles d'améliorer ou de créer une collaboration harmonieuse.

Différents sondages et enquêtes effectués par l'APE révèlent combien les parents souhaitent que des réunions de classe soient organisées. Lors du Congrès de Fribourg de

la SPR, la question avait été soulevée et une résolution (N° 25) a été votée. Un rappel à ce sujet a paru dans l'«Educateur», N° 20 du 30 mai. Nous vous encourageons donc, en ce début d'année, à prendre contact avec les parents de vos élèves et organiser des réunions de classe ou autres rencontres, en pensant à la première phrase du préambule de l'article précité: «Une bonne relation famille-école est essentielle pour l'enfant.»

Liliane Bignens

Inauguration des nouveaux bâtiments de l'Ecole Pestalozzi

Samedi 31 mai 1980 est une journée à marquer d'une pierre blanche pour l'Ecole Pestalozzi, à Echichens, qui a tenu le matin son assemblée annuelle sous la présidence de M. Albert Pidoux. Dans son procès-verbal, M. Louis Duckert a parlé d'un nouveau complexe où il fait bon vivre, car les nouveaux bâtiments sont situés dans un endroit bucolique, le bétail pâture autour des constructions. Dans son rapport, le président a évoqué le fondateur de la maison, Sigismond Scheler, et son oncle Henri Pestalozzi qui ont fait du social avant l'heure.

Les nouveaux locaux (occupés depuis quelques mois) sont fonctionnels; il y règne un climat sécurisant. Le coût total ascendera à Fr. 8 600 000.— financés pour 50 % par la Confédération et l'assurance invalidité, 25 % par l'Etat de Vaud et le solde par l'Association de l'Ecole Pestalozzi, qui a dû contracter un emprunt bancaire d'un million. L'ancien bâtiment scolaire et les logements de la ferme sont en cours de rénovation, transformés en 10 appartements pour le personnel. M. Pidoux conclut en remerciant tous ceux qui ont œuvré

pour cette réalisation. M. Jean-Jacques Karlen, directeur, parla chiffres. En 1979, 57 enfants dont 4 fillettes ont séjourné à l'école, moyenne 44, taux d'occupation 90 %. Si le coût de la journée a augmenté, cela provient de la présence d'externes 200 jours par an seulement, contre 300 aux internes. Mais on ne calcule jamais le coût d'un élève dans une école ou à l'université... Un pont roulant et 3 silos ont été construits à la ferme dont on peut relever les excellents rendements. M. Karlen remercia les résidents pour leur disponibilité et rendit aussi hommage à Pestalozzi, le père de l'éducation institutionnelle. M. Gilbert Conne, de Prilly, rapporta au nom de la commission de gestion, les comptes étant vérifiés par une fiduciaire. Il formula le vœu que le matériel comptable soit modernisé, pour faciliter les décomptes et statistiques à adresser à différentes administrations, puis proposa les décharges habituelles pour une excellente gestion qui voit les dépenses en dessous du budget. Le compte d'exploitation principal se monte à Fr. 2 420 872.50 et les collectes ont produit Fr. 142 716.50 compris legs et donations. Tous les enfants sont Vaudois, sauf deux, alors qu'il y a 5 ans encore, il n'y avait que 50 % d'élèves vaudois. Chaque canton a en effet construit des institutions analogues. Les 4 rapports sont adoptés à l'unanimité. L'association sera inscrite au Registre du commerce et le comité de 22 membres avec son président est confirmé par acclamation.

Dès 14 h. 30, un nombreux public envahit le réfectoire pour assister à la cérémonie d'inauguration des nouveaux bâtiments. En ouverture, le «Petit Chœur du Collège de Morges», renforcé de quelques instrumentistes, sous la direction de M. Pierre Reymond, chanta et joua pour le plaisir de tous. M. Pidoux rendit hommage aux présidents précédents: M. Alfred André, syndic de Morges, M. le Dr Charles Guisan, de

Mézières, M. le pasteur André Chapuis, de St-Saphorin, tous décédés. Il remercia les initiateurs des nouvelles constructions, dont M. Jacques Besson, ancien directeur, ainsi que le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et sa commission, présidée par M. Yvon Golaz, député et instituteur à Ecublens, les autorités fédérales et tous ceux qui ont conçu et bâti ces bâtiments qui sont faits pour longtemps. M. Pierre Grand, architecte, fit l'historique des diverses constructions; les nouvelles ont un volume de 20 290 m³, dont 12 450 m³ pour le groupe scolaire. Le prix moyen est de Fr. 296.—/m³, ce qui est très raisonnable. Le chauffage se fait par des nattes électriques intégrées dans les chapes, isolation renforcée et chauffage différencié pour les 8 classes de 90 m² et les ateliers, très bien équipés pour la vannerie et le travail du bois ou du fer. Signalons aussi une salle de couture, des locaux pour l'enseignement ménager, un local pour la peinture, un atelier mécanique, sans oublier une piscine de 12 m. 50 sur 10 mètres, avec douches et vestiaire, 3 bureaux et un appartement. Une des parois est décorée d'une fresque réalisée par les enfants lors des fêtes du 150^e anniversaire. Les unités de vie sont des pavillons pouvant contenir 24 enfants avec logements pour les éducateurs et un foyer commun. Ces locaux sur 3 niveaux sont pratiques et modernes, mais sans excès, avec balcons ou terrasses.

M. Marc Kirschmann, syndic, formula ses vœux et ceux des autorités et de la population pour l'Ecole Pestalozzi. Il annonça que l'étude est en cours pour la réalisation d'une salle polyvalente de gymnastique. Après des allocutions du directeur, de M. Jean-Paul Pittet, chef du service de la protection de la jeunesse, représentant le chef du département, de M^{me} Marguerite Narbel, première vice-présidente du Grand Conseil, nombre de personnes se rendirent sur le chemin, barré par un ruban aux couleurs de l'arc-en-ciel, couleurs d'espoir. C'est le dernier venu à l'Ecole Pestalozzi, un enfant de Lavigny, qui eut l'honneur de couper le ruban sous les applaudissements d'une foule où nous avons relevé la présence de M. Michel Gaudard, président de la Société pédagogique vaudoise, accompagné de M. Paul Nicod, secrétaire général et vice-président de l'Ecole, de M. Christian Ogay, chef du service de l'enseignement spécialisé et j'en oublie. Les institutrices, institutrices, éducateurs et éducatrices guidèrent les visiteurs qui purent apprécier les innovations scolaires, les logements des enfants, les ateliers en activité, car l'Ecole Pestalozzi, c'est presque un village.

Comme le dit un orateur: «Si le soleil ne brillait pas, il était dans les yeux des enfants, heureux de vivre dans les locaux confortables.»

D. Z.

Bibliothèque circulante des classes supérieures vaudoises

Œuvres à disposition

Collections de 30 ouvrages de lecture en œuvres complètes, ou en extraits indiqués alors par un astérisque.

Les œuvres sont classées en 3 groupes, selon leur longueur:

- A. Œuvres courtes (40 à 60 pages).
- B. Œuvres moyennes (60 à 150 pages).
- C. Œuvres longues (150 pages et plus).

Abonnement

Pour être membre, il suffit de s'acquitter de la cotisation de Fr. 12.— par an, somme qui couvre les frais d'administration et les ports à l'aller. Cette cotisation est payable au moyen du bulletin de versement joint au premier envoi.

Remarque: souvent, cette cotisation est prise en charge par la bourse communale, sur demande de l'enseignant.

A Lausanne, et pour les classes sup. seulement, elle est remboursée directement à la bibliothèque par la direction des écoles.

Recommandation

Les membres s'engagent:

- à faire soigner les collections (inscriptions interdites);
- à faire recouvrir les brochures;

Délais de renvoi

Ils sont impératifs.

A. Expédition de septembre: retour pour le 5.2.81.

B. Expédition de février: retour pour le 18.6.81.

Commande

Vous pouvez commander, par période: **1-2 œuvres des groupes A et B, ou 1 œuvre du groupe C.**

Au moyen du bulletin ci-contre, vous indiquerez pour chaque période 3 œuvres dans l'ordre de préférence, ou 6, si vous désirez recevoir 2 collections. Ces possibilités permettront au bibliothécaire de vous servir. Les envois auront lieu en septembre et en février.

Veillez enfin indiquer le nombre d'exemplaires nécessaires au cas où une collection serait incomplète.

Claude Tharin.

Catalogue

* = extraits

- A = œuvres courtes (40 à 60 pages)
- B = œuvres moyennes (60 à 150 pages)
- C = œuvres longues (150 pages et plus)

- C 099, ANOUILH. Le Voyageur sans Bagage + Le Bal des Voleurs.
- * B 100, BALZAC. Eugénie Grandet I (chap. 1-2-3).
- * B 101, BALZAC. Eugénie Grandet II (chap. 4-5-6).
- * B 102, BALZAC. Le Père Goriot.
- C 105, BAZIN. Vipère au Poing.
- B 110, BEAUMARCHAIS. Le Barbier de Séville.
- * B 120, BERNARDIN DE ST-PIERRE. Paul et Virginie.
- B 125, BOSCO. L'Enfant et la Rivière.
- * B 130, CAMUS. La Peste.
- C 131, CESBRON. Notre Prison est un Royaume.
- C 132, CESBRON. Les Innocents de Paris.
- C 135, CENDRARS. L'Or.
- * B 140, CHATEAUBRIAND. Mémoires d'Outre-Tombe.
- B 141, CHATEAUBRIAND. Atala.
- C 145, A. CHRISTIE. Le Meurtre de Roger Ackroyd.
- * B 150, COLETTE. Pages choisies.
- B 160, CORNEILLE. Le Cid.
- B 161, CORNEILLE. Horace.
- B 162, CORNEILLE. Polyeucte.
- C 170 I, DAUDET. Lettres de mon Moulin.
- * B 170 II, DAUDET. Lettres de mon Moulin.
- B 171, DAUDET. Le Petit Chose.
- * B 180, DIVERS. Contes du Moyen Age.
- B 181, DIVERS. La Farce de Maître Pathelin.
- B 182, DIVERS. Le Roman de Renart.
- C 183, CONAN DOYLE. Son Dernier Coup d'Archet.
- * B 190, DUHAMEL. Pages choisies.
- C 195, DURREL. Féeries dans l'Ile.
- B 200, FLAUBERT. 3 Contes (Cœur simple, Saint-Julien, Hérodiade).
- C 210, FOURNIER. Le Grand Meaulnes.
- * A 220, A. FRANCE. Nos Enfants.
- * B 230, GAUTHIER. Pages choisies.
- C 240, HEMINGWAY. Le Vieil Homme et la Mer.
- * B 250, HUGO. Les Misérables I.
- * B 251, HUGO. Les Misérables II.
- * A 260, JOTTERAND. Textes pour l'Education morale.
- B 270, KELLER. L'Habit fait le Moine - L'Artisan de son Bonheur.

C 280, KESSEL. Le Lion.
 * B 290, LA BRUYÈRE. Les Caractères.
 B 291, LANDRY. Davel.
 * B 300, LAMARTINE. Graziella.
 * B 310, MARTIN DU GARD. Les Thibault I.
 * B 311, MARTIN DU GARD. Les Thibault II.
 * B 320, MAUPASSANT. Cinq Contes.
 * B 321, MAUPASSANT. Contes et Nouvelles I.
 (Satyre et Désenchantement.)
 * B 322, MAUPASSANT. Contes et Nouvelles II.
 (Pitié et Peur.)
 B 330, MÉRIMÉE. Matéo Falcone + Colomba.
 * B 331, MÉRIMÉE. Nouvelles.
 B 340, MOLIÈRE. L'Avare.
 B 341, MOLIÈRE. Le Bourgeois Gentilhomme.
 B 342, MOLIÈRE. Le Malade imaginaire.
 A 343, MOLIÈRE. Les Précieuses ridicules.
 B 344, MOLIÈRE. Les Femmes savantes.
 A 360, OSLJ. Edison.
 A 361, OSLJ. Léopold Robert.
 A 362, OSLJ. Magellan.
 C 367, PAGNOL. Le Temps des Secrets.
 C 368, PAGNOL. Le Château de ma Mère.
 C 369, PAGNOL. La Gloire de mon Père.
 A 370, PERGAUD. Histoires de Bêtes.
 C 372, PEYRE. La Croix du Sud.
 * B 375, RABELAIS. Pantagruel.
 B 380, RACINE. Andromaque.
 B 381, RACINE. Athalie.
 B 382, RACINE. Esther.
 * A 400, RAMUZ. Choix de textes.
 C 401, RAMUZ. Derborence.
 C 402, RAMUZ. Farinet.
 C 403, RAMUZ. La Grande Peur dans la Montagne.

C 404, RAMUZ. Aline.
 C 405, RENARD. Poil de Carotte.
 * A 407, G. DE REYNOLD. Cités et Pays suisses.
 * A 410, ROD. Scènes de la Vie suisse.
 * B 420, R. ROLLAND. Jean-Christophe I.
 * B 421, R. ROLLAND. Jean-Christophe II.
 * A 430, ROMAINS. Docteur Knock.
 B 431, ROMAINS. Docteur Knock. Knock.
 * B 440, ROUSSEAU. Les Rêveries du Promeneur solitaire.
 * B 441, ROUSSEAU. Les Confessions.

* B 450, SAINT-EXUPÉRY. Pages choisies.
 C 451, SAINT-EXUPÉRY. Courrier Sud.
 B 460, SAND. La Mare au Diable.
 B 470, SOPHOCLE. Antigone.
 B 475, STEINBECK. La Perle.
 B 478, VERCORS. Le Silence de la Mer.
 A 480, VIGNY. Lorette ou le Cachet rouge.
 * B 481, VIGNY. Servitude et Grandeur militaires.
 * B 490, VOLTAIRE. Contes.
 * B 491, VOLTAIRE. Zadig + Micromégas.
 * B 500, WIDMER. Le Grand Siècle.
 * B 510, ZOLA. Germinal.

BULLETIN DE COMMANDE

Classe sup. de: _____

Adresse: _____

N° postal: _____

Tenue par: _____

Tél. école: _____ Tél. privé: _____

désire recevoir les collections suivantes:

EN SEPTEMBRE

* 2 collections (A ou B)

1) N° _____ + N° _____

ou 2) N° _____ + N° _____

ou 3) N° _____ + N° _____

EN FÉVRIER

* 2 collections

1) N° _____ + N° _____

ou 2) N° _____ + N° _____

ou 3) N° _____ + N° _____

* Biffer la colonne qui ne convient pas.

Nombre minimum d'exemplaires par collection: _____

* 1 collection seulement (C)

1) N° _____

2) N° _____

3) N° _____

* 1 collection seulement

1) N° _____

2) N° _____

3) N° _____

Signature: _____

Ce bulletin est à retourner au plus tôt à la Bibliothèque circulante des classes supérieures, Collège Saint-Roch, 1004 Lausanne.

Deuxièmes Rencontres Pestalozzi

Vendredi et samedi 5 et 6 septembre 1980.

Programme à disposition au Centre doc. Pestalozzi.

Prix d'entrée de Fr. 4.— pour chaque conférence.

Demi-prix pour les membres du Centre doc. et les étudiants; carte permanente à Fr. 10.— disponible à l'entrée.

Repas en commun à l'Hôtel de Londres, rue du Lac 41 (Fr. 20.—, boissons en plus), que chacun règle sur place.

Chambres à disposition à l'hôtel précité.

S'annoncer par écrit avant le 4 septembre, dernier délai, au

Centre doc. Pestalozzi, case postale 138, 1400 Yverdon ou à la permanence du jeudi, de 14 h. à 18 h., au téléphone (024) 21 15 39.

M. S.

Rédactrice de la rubrique vaudoise:

M^{lle} Monique Schafroth, Praz-Bérard 13, 1844 Villeneuve. Tél. (021) 60 12 09.

Cours de perfectionnement 1981

En date du 19 août, le service de l'enseignement primaire a fait parvenir aux directions des écoles primaires ainsi qu'aux correspondants administratifs des divers collèges le document 1981 établi par la direction des cours de perfectionnement.

La distribution de ce document s'est faite comme par le « passé » soit à tous les titulaires de classes primaires et préprofessionnelles, de même qu'aux maîtres spéciaux enseignant au degré primaire.

Les maîtres préprofessionnels peuvent donc s'inscrire à tous les cours « marqués » par un signe distinctif en forme de gros point noir.

Respectez le délai: le 19 septembre vos bulletins d'inscription (quel que soit votre choix) doivent être expédiés aux services d'enseignement intéressés. Rendez-les donc à temps à vos directions et correspondants respectifs.

Les très vives réactions tant du SNEPP-VPOD que de du SAE-SPN auront au moins permis de conserver cet acquis puisque toute solution rationnelle semble être reportée... à plus tard!

Merci encore à Gabriel et à la Commission EP-SPN pour l'ensemble des démarches entreprises dans le sens d'un perfectionnement « à la carte » unifié et verticalisé.

J.-P. Buri.

Communication

Ce numéro de l'« Educateur » paraît entre les dernières activités de votre syndicat pendant l'année scolaire 1979-1980 et la rentrée syndicale du 5 septembre.

La rubrique neuchâteloise est de ce fait particulièrement « modeste », et remplira d'aise les responsables de nos finances romandes!

J.-P. Buri.

Rappel

Les écoliers travaillent-ils trop?

Je suis certain que vous avez presque tous une opinion à ce sujet...

J'attends avec impatience vos remarques, suggestions, constatations, déductions, vœux et souhaits puisque ce thème sera développé dans le numéro à thème commun (N° 38) du 28 novembre 1980.

A vos plumes donc, ou à votre téléphone.

Merci.

J.-P. Buri

LE CC TRAVAILLE POUR VOUS

Les fermetures d'écoles

Le Comité central a repris son travail après la pause des vacances d'été. Il s'est réuni le 21 août à Bassecourt sous la présidence de Paul Moeckli, s'occupant particulièrement du problème-serpent de mer de la suppression d'écoles et des fermetures de classes. Dans le rapport qu'il a présenté à cette occasion, le secrétaire René Bilat a rappelé le refus du Gouvernement de tenir compte des recours des communes de Montfaverger, du Noirmont et des Bois.

A la suite d'un avis de droit, les autorités de Montfaverger ont déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle cantonale pour violation de l'autonomie des communes. L'effet suspensif a été demandé pour les mesures prises par le Département. En attendant, les élèves fréquentent leur école... fermée sur décision cantonale.

A la Goule, où l'école publique a également été fermée, un mécénat assure la continuité de l'institution qui, pour les 5 élèves la fréquentant, sera école privée si le Département reconnaît ce nouveau statut.

B.

Fermeture de classes — Réaction du SEJ

Le Syndicat des enseignants jurassiens déplore vivement que le Gouvernement ait choisi de ne pas tenir compte de la résolution prise par le Parlement en faveur d'un moratoire. Ainsi, la première fois que le législatif émet un vœu à l'égard de l'exécutif, son avis est délibérément ignoré. Cela n'annonce rien de bon pour la pratique de la démocratie dans notre pays.

Le Gouvernement a également négligé la volonté clairement affirmée et répétée des communes de Montfaverger, Le Noirmont/La Goule et Les Bois de maintenir leurs écoles ou leurs classes. Le SEJ prétend que ce n'est pas ainsi qu'on traite le délicat problème des regroupements scolaires. En dépit des promesses faites par les autorités cantonales, les enseignants touchés iront tout simplement grossir les rangs des chômeurs, sans qu'aucune mesure de reclassement ait été prévue pour eux. Dans le privé, on n'a jamais décidé de licenciements avec autant de légèreté. Le canton, lui, licencie sans scrupule. Triste exemple!

Un espoir subsiste pourtant. Que les communes, fortes des nombreux appuis obtenus, contestent la valeur juridique des décisions prises. Ou que le Parlement confirme sa décision et accepte la motion demandant le moratoire.

Quand la réalité dépasse la fiction

Le document qui suit est authentique. Il nous a été « refilé » par un candidat qui renonça à sa postulation à la suite des exigences. Mais lisez plutôt.

B.

RÉCOMMANDÉE

« Commune de...
Commission d'école.

Concerne: Poste d'instituteur (d'institutrice) de 4^e année

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous accusons réception de votre postulation ci-dessus et vous en remercions.

(...)

Nous avons reçu 13 candidatures et devons faire procéder à l'impression des bulletins de vote. Les frais à la charge de chaque candidat se montent à Fr.125.- environ pour 1500 exemplaires. Nous aimerions que vous fassiez savoir jusqu'au 23 juillet au plus tard, étant donné les frais occasionnés, si vous maintenez votre postulation. »

Les engins de gymnastique pour enfants GTSM eibe



idéaux pour les enfants jusqu'à 10 ans.

- Pour le local de gymnastique à la maison, les écoles et les jardins d'enfants
- Pour salles de thérapie dans les écoles spéciales et les cliniques

Engins par unité, ou pour installations d'ensemble livrés par

Sté pour l'installation d'équipements de sport et de gymnastique GTSM

2532 Macolin

032/23 69 03 ou 01/66 11 30

La cale sèche

C'est au début de juillet dernier que se sont déroulées les promotions dans nos écoles normales, au cours desquelles le brevet a été décerné à quarante-six nouveaux enseignants. Parmi eux, vingt-cinq institutrices et instituteurs primaires, c'est-à-dire, pour la grande majorité d'entre eux, chômeuses et chômeurs. Paul Kury, directeur de l'Ecole normale de Delémont, évoquant une nouvelle fois ce problème, a émis l'idée «qu'à l'avenir, il nous faudra très certainement nous habituer à ce que les études ne confèrent pas automatiquement des droits professionnels». Quant à Michel Girardin, directeur de l'Ecole normale des instituteurs et de l'Ecole normale des maîtresses en économie familiale à Porrentruy, il a abordé en termes spirituels la toute prochaine et très profonde modification de la formation des enseignants. Nous donnons ci-dessous ces deux passages des allocutions de nos collègues, ainsi que la liste de tous les nouveaux enseignants, que nous félicitons.

B.

La mort dans l'âme...

«Mesdemoiselles, le jour de la grande sortie est là. Elle va vous projeter, un beau matin, après les vacances, sur le marché du travail. Il y a foule sur ce marché et les places y sont chères. Depuis quelques années, hélas! le mot «chômage» revient comme un leitmotiv dans les discours de promotions. C'est un truisme que d'évoquer ce lancinant problème. Cette année encore, la situation des maîtresses d'école maternelle est plus réjouissante que celle des institutrices. Alors que les premières ont presque toutes trouvé un emploi, définitif ou provisoire, il n'en va pas de même pour les institutrices. Un léger espoir se profile du côté du canton de Vaud où il y a quelques postes disponibles. Il y a des possibilités en Floride, mais à des conditions difficiles. C'est bien maigre. Nous en sommes réduits, la mort dans l'âme, à vous prodiguer, Mesdemoiselles, quelques conseils dérisoires: ne rejetez pas le travail intérimaire, accumulez les expériences, tâchez de trouver un job, élargissez d'une façon ou d'une autre votre horizon intellectuel. Vous avez un acquis qui vous permettra de progresser. Si au cours de votre période d'inactivité, vous acceptez un travail temporaire, même à temps partiel, c'est un bon atout. Toutes les

expériences, que ce soit dans le secteur socio-culturel ou dans celui des loisirs, même à titre bénévole, représentent d'excellents moyens de pénétration dans les milieux de l'emploi. Ne renoncez jamais!

«Vos futurs employeurs, commissions d'écoles ou autorités communales, vous saurons gré, au moment de la postulation, d'avoir fourni un effort soutenu pour chercher un emploi.

«Je suis parfaitement conscient de l'inconfort de votre situation. A l'heure actuelle, le problème se pose en ces termes: faut-il ou non ajuster la formation au marché de l'emploi? Dans l'affirmative, comment y parvenir sans porter atteinte au principe de l'égalité des chances dans l'éducation, du droit à la formation. Cruel dilemme. Face à cette alternative, il faut choisir. Pour ma part, je considère qu'offrir à un plus grand nombre de jeunes de meilleures perspectives d'avenir en leur permettant de faire des études s'ils le désirent, ne peut être qu'un avantage à long terme pour notre société. A l'avenir, il nous faudra très certainement nous habituer à ce que les études ne confèrent pas automatiquement des droits professionnels, mais que comme toute autre spécialisation, elles ne représentent qu'une chance de plus.»

Paul Kury

Qu'importe le pavillon...

«Simplement, aujourd'hui, le navire, au lieu de partir en croisière, s'approche du quai.

Il s'approche du quai pour des raisons de sécurité:

— le reflux des grandes vagues de la natalité rend le débarquement des passagers de plus en plus difficile;

— la houle profonde du solstice de juin 1974 a emmené avec elle un balancement qui nous oblige à stabiliser la coque par des dispositifs anti-roulis;

— la concurrence enfin des grands charters de formation qui drainent de plus en plus les passagers vers les comptoirs des universités et qui grignotent peu à peu notre clientèle potentielle.

Seuls des armateurs n'ayant jamais eu le pied marin ou des matelots en retour de permission ont pu déprécier les qualités du navire.

Seuls des forbans ignares ont pu colporter ce bruit dans notre Landerneau pédagogique.

Seuls des naïfs ignorants ou des mousaillons innocents ont pu leur prêter foi.

Aujourd'hui, le canton du Jura s'apprête à placer en cale sèche ce paquebot de la formation. Il faut simplement lui refaire une beauté et ôter de sa coque les quelques coquillages qui s'y sont incrustés et les algues qui l'ont patiné. Il est temps de veiller à imperméabiliser la coque et de vérifier la barre et le gouvernail.

Mais qu'importe la couleur du bastingage si les ponts sont toujours aussi solides et façonnés du même bois; qu'importe la tonalité de la sirène si la barre et le gouvernail sont stables; qu'importe la couleur des uniformes si les hommes d'équipage ont le pied marin, l'œil lucide et clairvoyant et s'ils assurent leur quart avec précision et compétence.

Qu'importe le pavillon après tout? Peut-être choisira-t-on de ne pas débaptiser le navire et lui conservera-t-on son nom d'«école normale», peu m'importe à vrai dire.

Ce que je sais, ce que j'affirme, c'est que la salle des cartes est intacte. L'essentiel n'est pas touché et ne le sera jamais. Compas, boussole, sextant, chronomètre, sonar sont dans la salle des cartes et nous permettront de choisir notre route parmi les écueils et — malgré les marées et les vents contraires — de retrouver toujours notre orient.»

Michel Girardin

Nos nouveaux collègues

Maîtresses primaires

Baume Marie-Christine, Cornol. Boillat Danielle, Muriaux. Chapuis Fabienne, Fontenais. Chetelat Josette, Delémont. Danz Corinne, Porrentruy. Fleury Maryse, Delémont. Gigon Myriam, Buix. Jeker Odile, Delémont. Kloetzli Antoinette, Delémont. Kottelat Nicole, Mervelier. Loeffel Isabelle, Malleray. Rion Lucienne, Vicques. Voirol Floriane, Porrentruy. Voissard Isabelle, Fontenais.

Maîtresses d'école maternelle

Boillat Marianne, Fahy. Crelier Véronique, Moutier. Debrot Moïra, Montmollin. Deschenaux Claire, Porrentruy. Fleury Cécile, Vicques. Glauser Mariska, Courchapoix. Magnin Christine, La Chaux-de-Fonds. Perrenoud Sylviane, Le Locle. Rais Chantal, Le Bémont. Ritter Eliane, Le

Landeron. Rosse Christine, Delémont. Ruetsch Marie-Françoise, Delémont. Weissbaum Véronique, Porrentruy. Willemin Catherine, Delémont.

Maîtres primaires

Baume Vincent, Porrentruy. Berdat Christophe, Moutier. Chételat Claude, Delémont. Girardin Hubert, Courfaivre. Julien Rémy, Delémont. Meury Rémy, Delémont. Probst Michel, Porrentruy. Rérat Pierre-Alain, Fahy. Steiner André, Delémont. Steullet Jean-François, Roches. Torriani Claude, Boncourt.

Maîtresses en économie familiale et maîtresses d'ouvrages

Bailat Myriam, Glovelier. Donzé Dominique, Saint-Imier. Henrioud Catherine, Auvier. Hofmann Dominique, Porrentruy. Messerli Anne, Le Noirmont. Miserez Alice, Glovelier. Vallat Catherine, Porrentruy.

Rédacteur de la rubrique jurassienne:
Abel Babey, Pastourelles 17.
2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

LA CHORALE DES ENSEIGNANTES DU JURA

Un jubilé et un appel

Le chœur que dirige Henri Monnerat vient de fêter ses dix ans d'existence. Les derniers concerts ont été une confirmation de l'excellente qualité d'un ensemble qui a partout rencontré la sympathie du public et l'éloge des critiques.

Le jubilé a été l'occasion d'une rencontre qui regroupait, en toute simplicité, choristes et directeur, dans la joie et l'amitié. Cette réunion avait pour but d'envisager l'activité future de la chorale. Il est apparu que la suppression des Ecoles normales ne manquerait pas d'avoir des incidences sur le recrutement des membres du chœur qui comporte d'ailleurs déjà quelques chanteuses non enseignantes.

Les choraliennes, unanimes, ont donc décidé de lancer cet appel en souhaitant l'apport de forces nouvelles, quelle que soit la profession exercée. L'invitation est destinée à toutes celles qui aiment le chant choral et qui acceptent d'assister régulièrement

aux répétitions (le vendredi soir tous les 15 jours). Les jeunes — étudiantes ou apprenties — sont particulièrement les bienvenues!

Les prochains concerts auront lieu en mai 1981, en collaboration avec l'Orchestre de chambre jurassien et des solistes de renom. Au programme figurent une messe de Michael Haydn et des motets de Telemann. La première répétition est fixée au vendredi 22 août à 19 h. 45 à la salle de musique de l'Ecole normale de Delémont. Les personnes qui désirent faire partie du chœur n'ont qu'à se présenter en cette occasion, sans inscription préalable.

P.S.: Les collègues qui désirent faire partie de la Chorale des enseignantes du Jura peuvent s'inscrire en tout temps. M. Monnerat (tél. 066/22 47 38) pourra donner les renseignements utiles.

Jura bernois

MOUTIER: DANS LE CADRE DE LA QUINZAINE CULTURELLE

A la découverte de la musique

Quatre causeries-auditions et un concert par le Quatuor Moeckli

Aula de l'Ecole du Clos, à 20 h. 30.

Jeudi 4 septembre: Purcell, Lejeune, Bach (extraits de l'«Art de la Fugue»), Boccherini.

Mardi 9 septembre: Haydn, Mozart.

Lundi 22 septembre: Beethoven, Schubert, Brahms.

Lundi 29 septembre: Debussy, Bartok, Burkhard.

Grande salle du Foyer, à 20 h. 30 (Concert final).

Mardi 7 octobre: Purcell, Mozart, Mendelssohn.

LE QUATUOR MOECKLI

C'est en 1962 que le violoniste Jean-Pierre Moeckli, alors élève du célèbre quartettiste Sándor Végh, fonde son premier quatuor à cordes. Le succès des premiers concerts à Bienne, Neuchâtel, Berne et Dornach est concrétisé en 1964 par le Prix de la Ville de Bienne.

En 1968, Jean-Pierre Moeckli entre comme violoniste à l'Orchestre de chambre de Lausanne et forme un nouveau quatuor avec des musiciens lausannois, ensemble qui est appelé à jouer dans

toute la Suisse romande et à enregistrer régulièrement pour la Radio suisse. Le Quatuor Moeckli comprend actuellement Jean-Pierre Moeckli, Pascal et Marie-Rose Grisoni, 2^e violon-solo et alto-solo de l'Orchestre de chambre de Lausanne, et Philippe Mermoud, violoncelle-solo de l'Ensemble instrumental de Lausanne et des solistes romands. Il vient d'être présenté à la Télévision romande dans l'émission musicale «Des yeux pour entendre».

Prix de l'abonnement au cycle complet: Fr. 35.— (étudiants, J.M., AVS: Fr. 20.—).

Prix des places par séance: Fr. 8.— (5.—); au concert: Fr. 10.— (6.—).

Ecoliers: entrée gratuite.

Education physique et sport

Le cours annoncé dans le Livret du Centre de perfectionnement sous le N° 5.102.13 Sport scolaire facultatif sera consacré au

BADMINTON.

Date: samedi 8 novembre 1980, à 8 h. 45.

Lieu: Sonvilier, nouvelle salle de gymnastique.

Inscriptions: sont à adresser au soussigné en mentionnant:

Nom et prénom: M. M^{me}, M^{lle} *

.....

.....

.....

Lieu où l'on enseigne: E.P. ou E.S.

.....

Adresse:

N° Tél.:

Remarque: Les enseignants déjà annoncés au Centre de perfectionnement sont inscrits d'office.

* Préciser.

L'inspecteur cantonal
de l'éducation physique:
Henri Girod

Nouvelles du Centre de perfectionnement

ENSEIGNEMENT RENOUVELÉ DU FRANÇAIS: DÉBUT DU RECYCLAGE EN OCTOBRE

Les cours annoncés dans le programme 1980 (nos 4.4.) débiteront les mercredis 22 octobre (groupes Bienne et St-Imier) et 29 octobre (groupes Moutier et Tavannes) par une journée de sensibilisation initiale destinée aux enseignants qui auront une classe de 1^{re} année primaire au début de l'année scolaire 1982-1983.

Afin de permettre aux enseignants d'assimiler tranquillement le nouveau programme romand proposé — d'y prendre plaisir — le recyclage sera réparti sur deux années, soit

- année scolaire 1980-1981:
25 après-midi
(3 périodes de 45 minutes);
- année scolaire 1981-1982:
25 après-midi
(3 périodes de 45 minutes).

Le 50 % du recyclage aura lieu le mardi ou le jeudi après-midi (temps d'école, heures non remplies), le 50 % restant étant réparti sur le temps libre (heures fixées en accord avec les participants).

Les enseignants concernés recevront toutes les indications utiles en temps et lieu.

Le programme du recyclage est formé des cinq unités didactiques suivantes:

1. Les objectifs de l'enseignement de la langue maternelle.
2. La syntaxe.
3. La morphosyntaxe du verbe.
4. Le lexique.
5. La lecture, l'élocution, l'orthographe.

Le coordinateur chargé du recyclage, M. Jean-Marie Adatte et le groupe des animateurs se réjouissent de ces prochaines rencontres. Chaque enseignant concerné devrait maintenant déjà acquiescer dans le cadre de son école, la méthodologie qui sera utilisée et intitulée: «Maîtrise du français» M.-J. Besson, M.-R. Genoud, B. Jupp, R. Nussbaum, Office romand des éditions et du matériel scolaires.

COURS SEMESTRIEL 1981/1982

Le premier cours semestriel débutera le 17 août 1981; il concerne les maîtres primaires et secondaires et offre la possibilité d'acquiescer une formation complémentaire qui s'inscrit dans le cadre de l'application pratique de l'ordonnance du 20 décembre 1973. M. Jean-Pierre Luthi, lecteur à l'Université de Berne, assume la responsabilité de ce premier cours.

Les enseignants intéressés peuvent encore envoyer leur inscription au Centre jusqu'au 30 septembre. Une première rencontre destinée à préparer le cours est d'ores et déjà fixée aux 10 et 11 décembre prochains.

Cours et manifestations du mois d'octobre 1980

4.0.4.-5. **Activités créatrices manuelles** - 4^e année. M. L. Monnier et animatrices en ACM. 4^e groupe: 20 au 22 octobre à Bienne. 5^e groupe: 27 au 29 octobre à Bienne.

4.4.2.-5. **Français** - 1^{re} année. MM. J.-M. Adatte et P.-A. Chopard. 1^{er} et 2^e groupes: 22 octobre, 4, 18 novembre, 2 décembre à Bienne et St-Imier. 3^e et 4^e groupes: 29 octobre, 6, 20 novembre, 4 décembre à Moutier et Tavannes.

4.5.1. **Problèmes actuels de l'économie familiale** (USPM JB BR). M^{me} N. Ruchat. Le 24 octobre à Bienne.

5.2. **Education des perceptions** (AMEEJB). M^{me} C.-L. Jost. Les 22 octobre, 5 et 19 novembre à Bienne.

5.6. **Physique élémentaire** - 2^e partie (AMEEJB). M. M. Guélat. Dès octobre à Bienne.

5.41. **Tressage** (Saleen) (ACBMO). M^{me} G. Gerber. Dès le 29 octobre à Bienne.

5.58. **Stage de Bienne - Séminaire international. Le rôle de l'Europe dans l'éducation et les programmes scolaires.** Centre international de formation européenne. Du 29 octobre au 2 novembre à Bienne.

5.64.15. **Semaine d'études Davos 1980** - CPS. Du 5 au 11 octobre à Davos.

5.76. **Mathématique.** Dès le 27 octobre à Tramelan.

5.78.8. **Soudure.** Cours organisé par CISAP. Dès octobre à Berne.

5.80.1. **Logopédie, dépistage et traitement des troubles de la communication orale et écrite chez l'enfant.** Collaboratrices du Service d'orthophonie de la ville de Bienne. Les 21 et 28 octobre, 4 novembre à Bienne.

5.97.1. **La bibliothèque scolaire - Cours II.** M. Tissot. Les 22, 23 et 24 octobre à Bienne.

5.103.1. **L'Extrême-Orient.** MM. L. Burgener et P. Chopard. Le 25 octobre à Bienne.

5.110.4. **Bougies II** (perfectionnement). M^{me} M. Bassin. Les 15, 22 et 29 octobre à Bienne.

5.110.15. **Techniques d'impression.** M. J. Rubin. Dès le 22 octobre à Bienne.

5.111.4. **Les élevages en classe.** M. H. Treu. Dès le 22 octobre à Bienne.

*Le directeur:
W. Jeanneret*

Rédacteur de la rubrique du Jura bernois:
M. Yves Monnin, secrétaire-adjoint SEB,
Brunngasse 16. 3011 BERNE.

Fribourg

Merci Ludo

Le comité SPF tient à te remercier, LUCIENNE, pour l'excellent travail que tu as accompli pendant trois ans et demi. La tâche de rédactrice de la rubrique fribourgeoise est assez difficile, mais tu t'en es toujours sortie avec les honneurs.

*Pour le comité SPF,
M. Macheret.*

COURSES D'ÉCOLES / JURA NEUCHÂTELOIS

LES BRENETS
et les magnifiques bassins du Doubs

LES PONTS-DE-MARTEL
et la réserve naturelle du Bois-des-Lattes

avec les



COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DES
MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 / 22 58 31

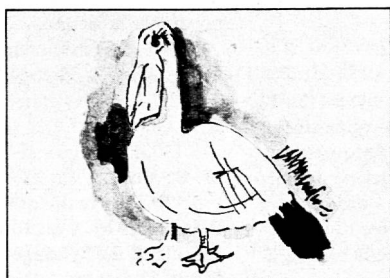
Service de bus régulier
LA CHAUX-DE-FONDS -
LA VUE-DES-ALPES
Cours spéciales sur demande

par les



COMPAGNIE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039 / 23 68 58

Voici l'homonyme du stylo !



6. Kim Jong woo, Meyrin, 10 ans



7. Albert Manser, Weissbad, 16 ans



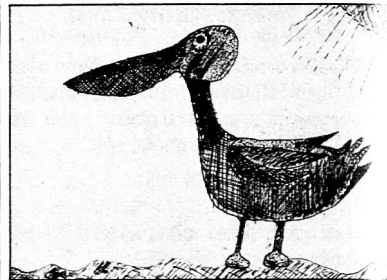
8. Thierry Parret, Bienne, 15 ans



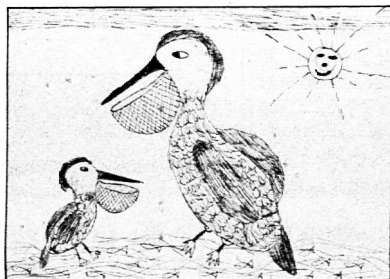
10. Erwin Nell, Zürich, 14 ans



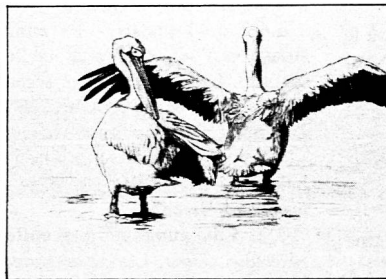
11. Sabine Piguet, La Chaux-de-Fonds, 14 ans



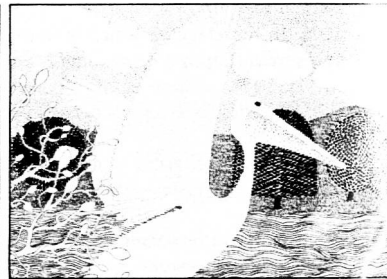
17. Stefan Heini, Mettmenstetten, 9 ans



18. Rachel Pagadizabal, Bienne, 9 ans



19. Simona Deflorin, Riehen, 15 ans



20. Sarna Näf, Gränichen, 14 ans



1. Eveline Rempfler, Zürich, 14 ans

Nous remercions tous les participants du concours PELIKANO. Plus de 3000 dessins à la plume nous sont parvenus. Le travail du jury n'a pas été facile, car presque tous les dessins auraient mérité un prix. Mais malheureusement, tous ne peuvent gagner. Nous présentons ici les 20 premiers des 100 meilleurs travaux.

Le directeur du zoo de Zurich, M. Weilenmann, et l'heureuse gagnante lors de la remise de son pélican.



Eveline Rempfler a gagné le pélican. Comme il est un peu trop grand pour sa chambre, elle l'a offert au zoo de Zurich et a reçu un livret d'épargne d'un montant de Fr. 1000.—.

ELIKANO vu par les écoliers



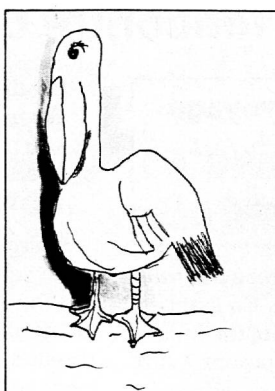
2. Andreas Müller, Halden, 15 ans



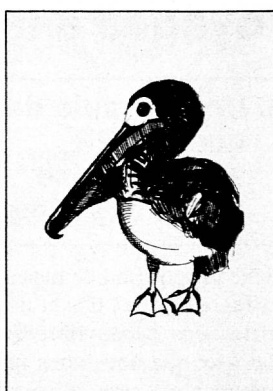
3. Geneviève Coinchon, Avenches, 9 ans



4. Michael Musson, Clarens, 14 ans



5. Carole Bourquin, Meyrin, 9 ans



9. Rea Eggimann, Schüpborg, 14 ans



12. Oliver Roth, Hagglingen, 12 ans



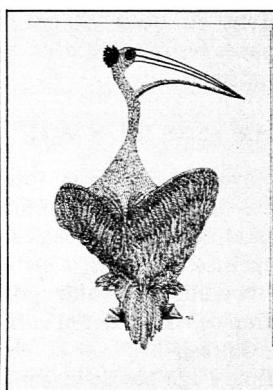
13. Marcel Rohde, Zürich, 14 ans



14. Beat Luginbühl, Wetzikon, 14 ans



15. Peter Küng, Kirchdorf, 12 ans



16. Martina Urfer, Burgdorf, 13 ans

Voici les gagnants des rangs 21-100:

- 21. Viviane Bracher, Zumikon, 8 ans
- 22. Christian Leisi, Dinhard, 7 ans
- 23. Joseph Hoang, Givisiez, 12 ans
- 24. Claude Ducret, Worb, 12 ans
- 25. Alba Cirafici, Pully, 13 ans
- 26. Michèle Sautter, Zumikon, 12 ans
- 27. Daniel Sutter, Zollikofen, 12 ans
- 28. Olivier Messer, Fribourg, 8 ans
- 29. Rico Bernard, Feldis, 9 ans
- 30. Frank Rony, Feldis, 9 ans
- 31. Nadine Vessaz, Penthalaz, 7 ans
- 32. Thomas Balmer, Aarburg, 11 ans
- 33. Anna Achermann, Buchs, 12 ans
- 34. Myriam Noth, Pully, 12 ans
- 35. Nathalie Sokoloff, Allschwil, 12 ans
- 36. Anne-Claire Albiseti, Lucens, 12 ans
- 37. Françoise Rother, Bienne, 14 ans
- 38. Brigitte Nobs, Seedorf, 12 ans

- 39. Thomas Amstutz, Aarberg, 12 ans
- 40. Pascal Maillard, Lucens, 13 ans
- 41. Bruno Senn, Kirchberg, 12 ans
- 42. André Keusch, Rotkreuz, 15 ans
- 43. Sibylle Hörnlimann, Volketswil, 16 ans
- 44. Angela Genini, Lugano, 15 ans
- 45. Catherine Glutz, Sempach, 15 ans
- 46. Irène Krebs, Wattenwil, 15 ans
- 47. Manuel Michel, Clarens, 15 ans
- 48. Cornelius Morscher, Bern, 15 ans
- 49. Rahel Rüdisühli, Degersheim, 15 ans
- 50. Enrico Budmiger, Hasle, 13 ans
- 51. Alain Monahon, Lausanne, 16 ans
- 52. Stefanie Schöpflin, Boll-Sinneringen, 9 ans
- 53. Sabine Schmid, Gd-Saconnex, 16 ans
- 54. Christine Bigler, Bern, 15 ans
- 55. Gabriela Meier, Wetzikon, 15 ans
- 56. Therese Hinrikson, Winterthur, 13 ans
- 57. Arnold Roos, Wagen, 15 ans
- 58. Karin Zürcher, Gebenstorf, 15 ans
- 59. Dieter Saladin, Oberwil, 14 ans
- 60. Eric Hunziker, Zürich, 14 ans
- 61. Sylvie Masi, Genève, 13 ans
- 62. Claude Lüsi, Degersheim, 14 ans
- 63. Seraina Bassin, Zürich, 8 ans
- 64. Sandra Sutter, Münchenbuchsee, 9 ans
- 65. Ralph Wipfli, Steinhausen, 9 ans
- 66. Peter Boss, Frieswil, 10 ans
- 67. Christian Bosshard, Aarburg, 11 ans
- 68. Karin Lüsi, Degersheim, 12 ans
- 69. Silvia Wüthrich, Zollbrück, 12 ans
- 70. Daniel Gut, Obfelden, 11 ans

- 71. Elisa Merian, Basel, 11 ans
- 72. Urs Hauri, Ostermundigen, 14 ans
- 73. Christoph Bolliger, Unterkulm, 15 ans
- 74. Marcel Michel, Mühleberg, 9 ans
- 75. Roger Pfister, Belp, 10 ans
- 76. Adrian Berlinger, Belp, 9 ans
- 77. Martina Tschanner, Feldis, 9 ans
- 78. Philipp Jandl, Zürich, 15 ans
- 79. Rosmarie Meier, Zollbrück, 14 ans
- 80. Petra Ulrich, Uster, 8 ans
- 81. Philipp Kaufmann, Buchs, 12 ans
- 82. Gerald Morend, Vernayaz, 13 ans
- 83. Regula Malär, Trimmis, 14 ans
- 84. Patrik Brenneis, Kreuzlingen, 13 ans
- 85. Holger Schöpflin, Boll-Sinneringen, 13 ans
- 86. Daniel Kaufmann, Lausanne, 14 ans
- 87. Pia Stingel, Zürich, 14 ans

- 88. Judith Brennwald, Henggart, 13 ans
- 89. Erika Lüthi, Rickenbach, 11 ans
- 90. Markus Jud, Rieden, 14 ans
- 91. Armin von Wehrden, Wildhaus, 14 ans
- 92. Marika Thossy, Neuchâtel, 15 ans
- 93. Evelyne Iffland, La Sarraz, 14 ans
- 94. Monika Bodenmann, Zürich, 14 ans
- 95. Stefan Aellig, Dielsdorf, 14 ans
- 96. Marcel Meister, Rüegsauchachen, 7 ans
- 97. Stephanie Vuilleumier, Courtelary, 10 ans
- 98. Christine Wittlin, Mettmensstetten, 10 ans
- 99. Marius Furrer, Horgen, 10 ans
- 100. Sara Levin, Basel, 10 ans

Pelikano
remercie tous les participants



© A. + R. Giger-Steffen

Voyages à la rencontre des civilisations

1. Une formule de voyage que la SPR vous propose à titre expérimental

Une proposition de plus serez-vous peut-être tenté de dire ! Oui et non. En lisant cet article vous découvrirez quelques aspects originaux que nous vous proposons à titre expérimental : seul le pays est défini, les participants éventuels auront la faculté de décider du programme détaillé. Ils bénéficieront en outre d'une préparation, de groupes restreints et d'un accompagnateur compétent.

2. LE SENS D'UN MOT

Voyager, c'est à la fois sortir de son cadre de références habituelles et se confronter avec de nouveaux modes de vie et de pensée. Voyager, c'est alors bénéficier de conditions idéales pour élargir son champ de conscience et enrichir son approche du réel.

Il ne s'agit pas de se fuir soi-même à travers un temps privilégié de distraction et d'évasion. Il s'agit au contraire d'une tentative d'approfondissement, dont le centre moteur se situe au niveau des comparaisons que le voyageur établit entre son monde habituel et le monde qu'il explore. Aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, son exploration n'a pas pour but de remettre en cause ses propres identités culturelles, en en découvrant d'autres qui lui sembleraient meilleures (pas question de sacrifier à un exotisme bon teint !), mais bien plutôt à l'aider à affirmer la perception qu'il a de lui-même, à travers le contact qu'il prend avec une autre civilisation.

3. LIEUX DE VOYAGE :

L'INDE DU SUD ET LA GRÈCE

Pourquoi choisir l'Inde ? Parce que représentant un des événements les plus anciens de l'humanité connue, sa culture possède la particularité de n'avoir pas souffert de rupture. En dépit des mutations et des réformes qu'elle a subies au cours des temps, l'identité culturelle de l'Inde a subsisté à travers 4000 ans d'histoire. Elle reste vivante aujourd'hui, autant qu'hier.

Le choix de l'Inde du Sud n'a aucun caractère discriminatoire visant le reste du pays, et il s'explique pour deux raisons :

- a) un choix est nécessaire, dans la mesure où un voyage organisé sur l'ensemble du

continent indien serait la meilleure façon de ne rien voir en voulant tout voir ;

- b) l'accompagnant prévu pour ces voyages a passé plusieurs mois en Inde du Sud.

Pourquoi choisir la Grèce ? Parce qu'elle est la source de notre civilisation, et parce que l'image de cette source a été profondément déformée par les préjugés, les manuels, les interprétations qui ont jonché notre route culturelle.

Qu'il s'agisse de la Grèce archaïque ou pré-hellénique, de la Grèce classique, de la Grèce byzantine, tout ou presque est à redécouvrir en fonction d'une réalité, beaucoup plus vivante, beaucoup plus dynamique qu'on a bien voulu nous le dire.

Si la Grèce est associée ici à l'Inde, ce n'est pas par hasard. Les échanges culturels et commerciaux parsèment l'histoire de ces deux pays, et ce n'est pas pour rien qu'Alain Daniélou vient de faire paraître un ouvrage important, traçant un parallèle entre le dieu indien Shiva et le dieu grec Dionisos.

4. PÉRIODES DE VOYAGE POSSIBLES

- a) Inde : 25 juillet 1981 - 15 août 1981 ; 19 décembre 1981 - 3 janvier 1982.
- b) Grèce : 4 avril - 18 avril 1981.

5. COGESTION DES VOYAGES

Il nous semble indispensable que les enseignants puissent cogérer les voyages en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts. Cette cogestion se situe sur deux plans :

Préparation du voyage

- a) Dans une première phase, il appartient aux enseignants de nous dire s'ils veu-

lent entrer en matière, s'ils sont prêts à envisager l'éventualité d'un voyage et à le préparer avec nous. A cet effet, nous les prions de répondre à cette question préalable en utilisant le bulletin d'intérêt ci-joint.

- b) Dans la négative, notre tentative en restera là. Dans l'affirmative, un questionnaire informatif proposant un certain nombre d'hypothèses concernant les dates, la forme et le contenu du ou des voyages sera adressé aux intéressés.
- c) Nous réunirons au début de l'année prochaine les enseignants intéressés, pour leur soumettre le ou les projets qui auront été mis au point sur la base des résultats du questionnaire. A cette occasion, nous transmettrons aux personnes présentes :
 - des informations audio-visuelles sur les voyages prévus ;
 - une liste d'ouvrages destinés à la préparation du ou des voyages.
- d) Le ou les projets définitifs seront imprimés, puis envoyés aux enseignants intéressés, au cours des mois de janvier ou février, sans engagement de leur part. Ils auront ainsi tout loisir de prendre une décision et, si elle est positive, d'envoyer à l'« Educateur » leur bulletin d'inscription, ceci en fonction des délais impartis.
- e) Chacun des groupes constitués sera réuni avant son départ, dans un but de préparation du voyage choisi.

Voyage proprement dit

Afin que les expériences de chacun puissent enrichir les autres, le groupe sera un lieu d'échange permanent où ces expériences pourront être partagées et discutées. Un groupe ne sera pas composé de plus de 15 personnes.

Les n^{os} 30, 36 et 40 de l'« Educateur » vous apporteront d'autres précisions à ce propos.

Bulletin d'intérêt

L'enseignant(e) soussigné(e) :
(Caractères d'imprimerie, s.v.p.)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

s'intéresse à votre démarche et pourrait éventuellement participer à un voyage en Inde du Sud ☐ * et/ou en Grèce ☐ *, sous la forme cogérée que vous proposez.

Observations et propositions :

Date : Signature :

* Mettre une croix dans la ou les cases qui vous intéressent.

A retourner jusqu'au 20 décembre 1980 au plus tard à la rédaction de l'« Educateur », case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Radio éducative

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 1980
(DÈS 8 ANS)

Gilles Vigneault, conteur

par Bertrand Jayet

Un conte de Piquot:
«Le trésor»

«Les trésors sont partout. Ce sont les chercheurs qui manquent.» (*Oncle Tobie* dans «Le Trésor» de Gilles Vigneault.)

Gilles Vigneault, auteur, compositeur, interprète, écrivain, né à Natashquan à 1300 km de Montréal sur la côte Nord au Québec, est aussi... un papa! Ses enfants lui ont réclamé des histoires pour, soignant, les endormir le soir, ce qui est une manière de rester éveillés plus longtemps, comme chacun le sait! Ceux qui ont assisté à un spectacle de Gilles Vigneault ont pu apprécier les dons de conteur de cet artiste et comprennent facilement la requête de Jessica et Guillaume. Ainsi sont donc nés ces contes bâtis autour d'un enfant de six ans nommé Piquot. Un ami de la famille, l'oncle Tobie, va lui faire découvrir la vie... et recevoir aussi de temps à autre des leçons, les adultes n'ayant pas toujours raison!

Les contes de Piquot, à usage familial pour commencer, ont pu être édités grâce à l'aimable autorisation des six enfants de Gilles Vigneault. Il a le «droit» d'en faire paraître une douzaine seulement, sur un ensemble de quarante. Les enfants de la famille se réservent, à juste titre, l'exclusivité de ces histoires écrites pour eux.

Contenu de l'émission

1^{re} partie (durée: environ 8 minutes).

Entretien avec Gilles Vigneault à propos de la naissance des contes de Piquot et de l'enfance en général.

NB. Cette partie est plutôt destinée aux maîtresses et aux parents, mais elle peut toutefois être écoutée par les enfants.

2^e partie (durée: environ 14 minutes).

Un conte de Piquot dit par Gilles Vigneault: «Le Trésor».

Résumé: Oncle Tobie veut satisfaire la soif de découverte de Piquot en cachant pour lui un trésor dans le pré. Il prépare fébrilement l'aventure, ajuste les pièces, et s'arrange pour que le réel épouse la chimère; mais Piquot bouscule d'un coup tous les plans. Ils seront ainsi deux à être surpris!

Discographie

Le livre-disque «Les Quatre Saisons de Piquot» a été édité aux Nouvelles Editions

de l'Arc, Montréal, en 1979. Il n'est pas à ce jour distribué en Europe.

Emission de radio éducative, A vous la chanson!

«Le petit bonhomme», par Gilles Vigneault (prière de s'adresser aux centres de documentation cantonaux).

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1980
(10-13 ans)

Initiation musicale

«Musique indienne:
les percussions»

Auteur: Jean-Christian Spahni.

Objectif

La musique des Indiens de l'Amérique latine est bien différente de celle des pays occidentaux.

La musique indienne est, par excellence, l'accessoire indispensable de certains cultes, surtout de ceux rendus à la nature. Son caractère obsédant découle de la répétition volontaire de la phrase musicale et de la constance du rythme.

Des systèmes musicaux extrêmement simples, basés sur l'emploi de deux à cinq notes, ont été signalés un peu partout à la surface du continent, et cela dès les temps les plus anciens.

Contenu

Parmi les instruments les plus employés par les Indiens figure le tambour qui appartient au groupe des membranophones. Il existe en Amérique latine depuis l'époque précolombienne.

Tambour actuel: il est de petite dimension. Ses deux membranes sont selon les régions en peau de lama ou de chèvre. La percussion est faite par les doigts ou par un bâtonnet.

Utilisation du tambour: il accompagne idéalement la voix humaine. A titre d'exemple, vous entendrez le chant sacré d'un vieil indigène mexicain.

Autres tambours:

- le *cultrum* que l'on trouve au Chili;
- le *volumineux tambour* des autochtones d'Amérique latine est issu de la grosse caisse. Celui-ci possède deux membranes réglementaires maintenues à la caisse de résonance par un cercle de bois, la vergette. Cette grosse caisse est présente dans les formations orchestrales les plus diverses.

L'approche de la musique et des instruments des Indiens d'Amérique du Sud réalisée par Jean-Christian Spahni est complétée et étayée de documents originaux et inédits, enregistrés sur place.

Suggestions pédagogiques

- Le traitement des peaux destinées aux tambours.
- Chez nous, comment fabrique-t-on un tambour, une grosse caisse. Où?

Télévision éducative

TÉLACTUALITÉ:

«Qui pollue la mer?»

Durée 30'. Diffusion: 8 septembre à 17 h. 9 septembre à 14 h. 30.

Si chacun sait bien que les mers sont polluées, les raisons de ces pollutions ne sont pas toujours bien perçues.

En effet, ces derniers mois les médias ont diffusé des images «noires» montrant des côtes salies, des eaux boueuses et bon nombre de ces images «catastrophes» flottent dans la tête des enfants. Preuve nous en a été donnée, quand, lors de la préparation de l'émission, nous avons interrogé des élèves de 8 à 11 ans, leur demandant de nous raconter ou dessiner leur vision de la pollution de la mer. Les images apportées offraient beaucoup de ressemblance avec les images de «type catastrophe», telles que gros plans sur des nappes de pétrole, oiseaux englués, flammes, etc., vues à la télévision à l'heure des informations.

Pour permettre aux élèves d'ouvrir un dossier et surtout de réfléchir sur le comment et qui nous informe de la pollution, nous proposons un choix d'images provenant de l'actualité télévisée offrant, par leur spécificité même, une vision très partielle du sujet et des notions souvent peu compréhensibles pour le téléspectateur.

Faisant pendant à ces images de l'actualité à la fois fugitives, limitées dans le temps et l'espace, des extraits du documentaire «La mer doit vivre» montrent d'autres exemples de pollution peu spectaculaire mais quotidienne et sournoise.

En complément à ce Télactualité, nous diffusons «Mare Nostrum», lundi 15 septembre 1980 à 17 h., mardi 16 septembre 1980 à 14 h. 30.

Ce film produit par le PNUE (programme des Nations Unies pour l'environnement) a été réalisé dans le but de montrer au grand public et aux délégués des différents pays méditerranéens les actions entreprises pour lutter contre la pollution de cette mer.

Ce document permettra à qui voudrait approfondir le thème de «Qui pollue la mer?» de songer également aux actions de «type officiel» entreprises pour renverser la tendance actuelle de la pollution et à reconnaître leurs images dans les médias.

La « Campagne nationale de prévention des accidents destinée aux jeunes » est lancée

La Fondation Dialogue et les institutions qui collaborent à cette « Campagne nationale de prévention des accidents destinée aux jeunes », soit la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA), le Département fédéral de justice et police, le Fonds suisse pour la prévention des accidents de la route, la Conférence des directeurs-accidents (CDA) ainsi que le Bureau suisse de la prévention des accidents (BPA), ont présenté à la presse les buts et les réalisations prévues dans le cadre de cette « Campagne de prévention des accidents ».

Même si chaque année, en Suisse, près de 3000 enfants et adolescents sont blessés ou tués sur la route, la « Campagne de prévention » lancée ces jours-ci mettra également l'accent sur les dangers d'accidents pouvant survenir chez soi (*accidents ménagers*), en pratiquant un sport ou un loisir (*accidents non professionnels*) et sur le lieu de travail (*accidents professionnels*). Les buts de cette « campagne », qui s'étendra sur deux ans et touchera les jeunes de toute la Suisse, sont d'une part de rendre les jeunes attentifs aux risques d'accidents et d'autre part de donner aux jeunes une capacité d'observation devant leur permettre d'agir correctement dans toute situation.

Sur le plan des réalisations, la Fondation Dialogue va publier des « pages spéciales » dans les six prochains numéros de sa revue de jeunes « DIALOGUE », plusieurs dizaines de brochures traitant de prévention des accidents seront offertes aux enseignants et aux personnes intéressées, des *concours* et *mots croisés* paraîtront dans « DIALOGUE » et un service d'articles spécialisés pour la presse a été mis sur pied.

De plus, en collaboration avec les organisations concernées par la « campagne » et les directions d'écoles, des « Journées de la sécurité » seront organisées dans les collèges, journées au cours desquelles les jeunes pourront, en présence d'experts, étudier l'un ou l'autre des aspects du problème de la prévention des accidents.

Un autocollant et un signet-emblème ont été créés et serviront de support à la « campagne », qui bénéficie de l'assistance du Bureau suisse de prévention des accidents (BPA).

50 lits et nombreux locaux

A vendre cause cessation d'activité au centre du village à :

VILLARS-CHESIÈRES

Grand bâtiment de 4200 m², avec grandes terrasses, vue imprenable plein sud.
Terrain arborisé de 5200 m² avec tennis.
Extension possible.
Convientrait pour école privée (exploitation actuelle pouvant être reprise).
Colonie de vacances, clinique de montagne, etc.

S'adresser: Agence Immobilière H. MÉTRAILLER, place Palud 13, Lausanne, tél. (021) 23 28 67.

éducateur

Chers enseignants,

Prouvez l'estime que vous portez à votre journal en offrant un

ABONNEMENT-CADEAU à un ami.

Pour un prix modique, vous êtes sûrs de faire plaisir.

l'éducateur

compte beaucoup de lecteurs de « seconde main » qui le lisent souvent en salle des maîtres. Ces lecteurs sont parfois déçus de ne plus trouver les articles les plus intéressants parce qu'ils ont été arrachés... Nous vous disons : « N'attendez plus, donnez-leur la satisfaction de recevoir chez eux LEUR journal « ÉDUCATEUR ».

Abonnement « ÉDUCATEUR » à Fr. 45.—

Imprimerie CORBAZ S.A.
Service des abonnements « ÉDUCATEUR »
Av. des Planches 22
1820 MONTREUX - CCP 18 - 379

ENVOYEZ CE **COUPON**



Abonnement « ÉDUCATEUR » à Fr. 38.—

De la part de :

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Cet abonnement est offert à :

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

KNIE Zoo des enfants



RAPPERSWIL
au bord du lac de Zurich

NOUVEAU GRAND SHOW DE DAUPHINS

Chaque jour plusieurs représentations, par n'importe quel temps, dans le «Dauphinarium» couvert.

Entre autres, plus de 400 animaux du monde entier, montées d'éléphants, de poneys, char avec chevaux, incubation ouverte au public. Restaurant avec prix avantageux et places de pique-nique.

Ouvert chaque jour de 9 à 18 h., dimanches et jours fériés jusqu'à 19 h. (juin à août jusqu'à 19 h.)

Entrées collectives pour les écoles: enfants Fr. 1.50 - adultes Fr. 4.—. Maîtres gratuit.

Renseignements:
bureau du Zoo, tél. (055) 27 52 22.



HOTEL TETE DE RAN

Ouvert toute l'année
Tél. (038) 53 33 23

En nos dortoirs:

locaux pour 10, 15, 20 ou 105 lits - eau chaude, douches.

Demi-pension Fr. 22.50 par personne
Couche et petit déjeuner Fr. 10.— par personne

La Perle du Haut-Jura neuchâtelois

Magnifiquement situé sur les crêtes jurassiennes, à 1350 mètres, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

En été, au départ des plus belles randonnées pédestres. En hiver, centre important de ski nordique, avec 140 km de pistes balisées.

Ecole pédagogique privée

FLORIANA

Pontaise 15, Lausanne - Tél. (021) 36 34 28



Direction: E. Piotet
Excellente formation de
JARDINIÈRES D'ENFANTS
et d'
INSTITUTRICES PRIVÉES

Histoire vivante

Lors de vos courses d'écoles,
prévoyez une étape passionnante au

CHATEAU DE LA SARRAZ

- splendides collections de meubles du XV^e au XIX^e siècle
- armes anciennes ● blasons
- porcelaines et objets de jadis

Entrée par élève Fr. 1.—.
Visite commentée.

Ouverture: chaque jour
sauf lundi, de 9 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h.

Renseignements:
tél. (021) 87 76 41.



Pour votre prochain camp sportif !



LEYSIN vous offre son grand Centre d'altitude: patinoire couverte, curling, terrain de football, salle omnisports, (45 x 27 m), tennis, piscine, pistes de lancer et de saut, piste en forêt. Facilités de logement du dortoir à l'hôtel 1^{re} classe.

Renseignements: Centre des Sports,
1854 LEYSIN, tél. (025) 6 14 42

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

LE CHOEUR MIXTE DE LAUSANNE

cherche un

directeur

Entrée en fonction fin septembre.

Offre écrite au président M. Roger Crot, rue Pichard 7,
1003 Lausanne, renseignement par tél. le soir au 24 58 52.

Les Editions E. ROBERT, des éditions scolaires de qualité.

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

des revues pédagogiques appréciées.

Documentation complète sur demande à:
B.P. 4384 - 69241 LYON Cedex 1 - France



Colonie de vacances? Semaine d'études?

Pourquoi perdre du temps et faire des frais inutiles, si vous pouvez atteindre 180 camps de vacances avec une seule demande — gratuitement! Une carte avec «qui, quand, quoi, combien» suffit.

contactez **CONTACT**
4411 Lupsingen.

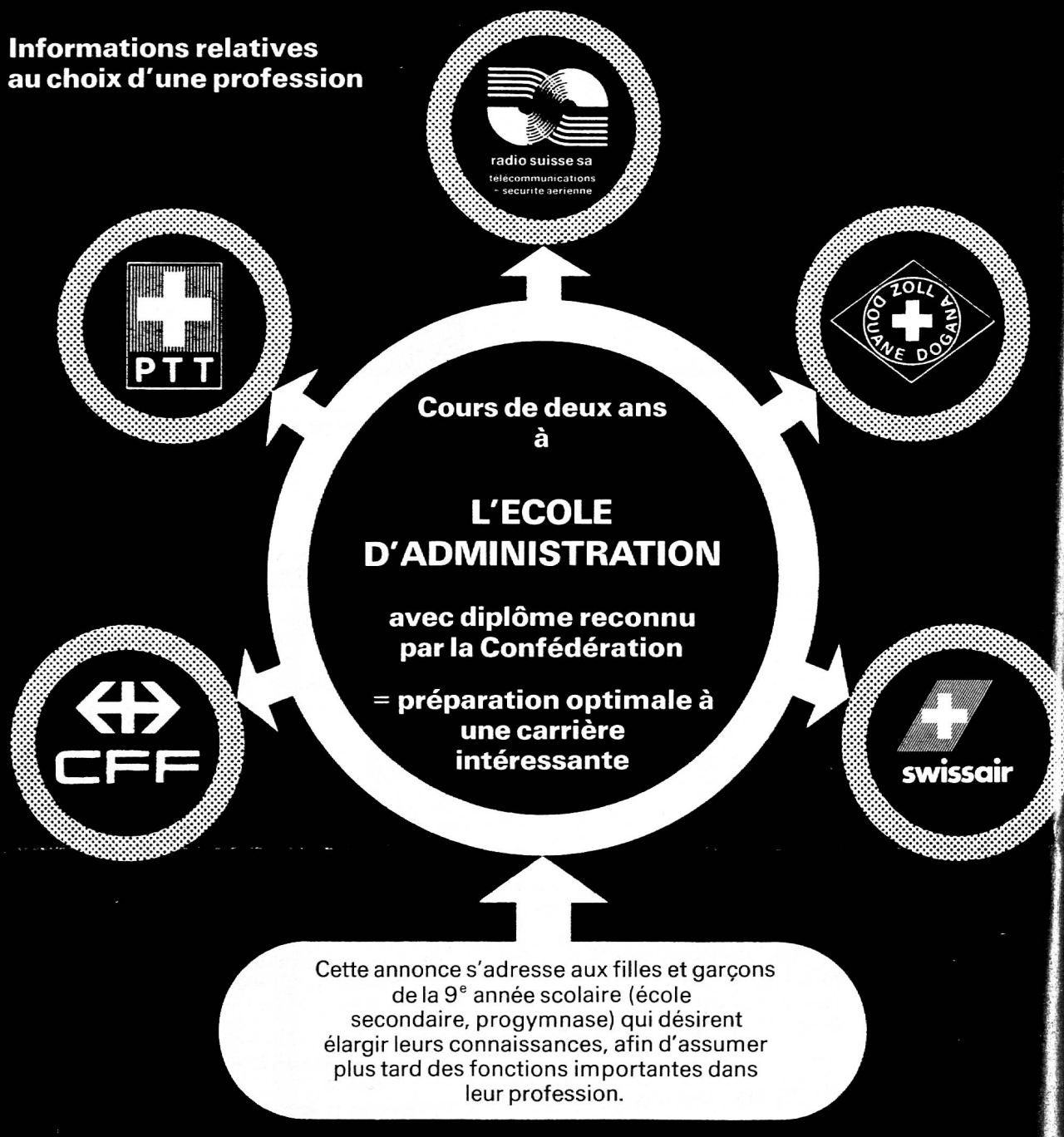
La ville de Lucerne accueille des écoles et groupes de jeunes à des prix raisonnables, dans ses

Maisons de vacances (pension).

Ces maisons bien installées (50 à 60 places) sont à
LANGWIES près d'Arosa et
BUERCHEN en dessus de Viège en Valais

Renseignements auprès le Rektorat der Oberstufe,
Museggstrasse 23, 6004 Lucerne, Tél. (041) 22 63 33

**Informations relatives
au choix d'une profession**



Le coupon doit être envoyé à l'une des adresses ci-après:

Bienne	P	Ecole cantonale d'administration et des transports, 2500 Bienne
Luzern	A	Zentralschweizerische Verkehrsschule, 6000 Luzern
St. Gallen	P	Kantonale Verkehrsschule, 9000 St. Gallen
Neuchâtel	A	Ecole supérieure de commerce, Section Administration, 2000 Neuchâtel
Olten	P	Kantonsschule Olten, Verkehrsabteilung, 4600 Olten

= début de l'année scolaire au printemps A = début de l'année scolaire en automne

----->
Veuillez m'envoyer sans engagement le programme des cours de votre école et la formule d'inscription où
figure la date des examens, ainsi que la documentation renseignant sur les multiples possibilités de formation
d'avancement dans les différentes entreprises.

mon adresse: _____

07810
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
SUISSE
15, HALLWYLSTRASSE
3003
BERNE